



BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Rapport annuel septembre 2024

OPCVM de BFT Investment Managers

Société de Gestion : BFT Investment Managers

Sous déléataire de gestion comptable en titre : Caceis Fund Administration France

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	17
Informations spécifiques	18
Informations réglementaires	19
Certification du Commissaire aux comptes	25
Comptes annuels	30
Bilan Actif	31
Bilan Passif	32
Compte de résultat	33
Annexes aux comptes annuels	35
Informations générales	36
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	45
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	49
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	55
Inventaire des actifs et passifs	65
Annexe(s)	113
Caractéristiques de l'OPC	114
Information SFDR	129
Loi Energie Climat (LEC)	141

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Compte rendu d'activité

Octobre 2023

Les prises de parole des banquiers centraux durant le mois d'octobre ont ravivé la primauté des dynamiques macroéconomiques sur les anticipations de leur posture monétaire ultérieure. Aux Etats Unis, la croissance insolente de l'économie américaine fait craindre une Réserve Fédérale plus volontariste. L'estimation préliminaire du PIB du troisième trimestre a accéléré à 4,92% (r.a), porté notamment par une consommation des ménages et une politique budgétaire accommodante. Ceci dans un contexte où les tensions géopolitiques ravivent des craintes sur les prix des matières premières énergétiques dont les effets de base très négatifs ont jusque à présent fait significativement décélérer les dynamiques de prix. L'indice des prix à la consommation de septembre se stabilise à 3,7% en g.a, soit le troisième mois d'absence de décélération consécutif. La banque centrale européenne a, quant à elle, effectué la première pause dans son cycle de resserrement monétaire entrepris depuis mi-2022 et réaffirme sa posture data-dependent dans un contexte de ralentissement conjoncturel de la Zone Euro. La décélération marquée de l'inflation à la faveur d'effets de base, énergétiques notamment, toujours plus négatifs (l'indice des prix à la consommation harmonisé s'établit à +2.9% en g.a. pour octobre, estimation préliminaire) pousse la BCE à la patience. L'inflation sous-jacente pour sa part décélère, elle, bien moins rapidement qu'espéré (4,2% en g.a, estimations préliminaire du mois d'octobre). Ainsi, les taux de rendement des obligations souveraines européennes affichent une trajectoire baissière: -19 pb pour le taux 2 ans (à 3,01%) et +4 pb (à 2,80%) pour le taux 10 ans allemand. Concernant le marché crédit européen, nous notons que le marché primaire est resté très silencieux en octobre avec seulement 6,2 milliards d'EUR d'émissions pour les entreprises non financières de l'univers Investment Grade (vs 31,1 Mds€ en septembre) et 1,59Mds€ pour l'univers High Yield européen (vs 8,15Mds€ en septembre). Le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index 1-3Yrs) a augmenté de 26pbs (à 89 pb). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,27% (part I). Dans ce contexte volatil, nous avons maintenu une gestion globalement prudente. La sensibilité crédit du fonds a été stable durant le mois (à 1,29 environ). La sensibilité taux a été légèrement baissée (à 0,38 à fin octobre). Le fonds a renforcé son exposition sur l'IG de qualité principalement sur le marché secondaire (Saipem, Eutelsat, Banco Santander .). La note globale ESG du fonds reste «C».

Novembre 2023

Le scénario de d'atterrissage en douceur des économies développées enthousiasme les marchés. A la faveur de surprises sur le front des dynamiques inflationnistes et d'une tonalité plus accommodante lors de prises de parole des membres des boards de la Réserve Fédérale et de la Banque Centrale Européenne les agents de marchés semblent escompter un pivot des politiques monétaires bien plus précoce qu'initialement anticipé. L'indice de prix à la consommation aux Etats-Unis décélère à 3.1% en glissement annuel sur octobre et sa composante sous-jacente à 4%. Fait notable, la variation mensuelle de l'indice est nulle. En Zone Euro, les effets de base négatifs des prix de l'énergie portent la dynamique de l'indice des prix à la consommation harmonisé selon l'estimation préliminaire de novembre à 2.4% en glissement annuel. L'indice purgé des composantes volatiles énergétique et alimentaire décélère fortement à 3.6% en glissement annuel. Ces bonnes nouvelles accompagnent un rapport sur l'emploi aux Etats-Unis publié en début de mois très modeste interprété par le marché comme la matérialisation de la transmission de la politique monétaire à l'économie réelle ; le taux de chômage atteint 3.9% d'après le rapport niveau inobservé depuis janvier 2022. Les enquêtes auprès des directeurs d'achat dans l'industrie et les services se sont également dégradées, actant pour le consensus un effritement de la conjoncture suffisant pour contenir tout mouvement restrictif supplémentaire de la Réserve Fédérale. En Zone Euro, l'estimation préliminaire du PIB du 3ème trimestre (-0.1%) valide le contexte stagflationniste signalant également pour le marché la fin du resserrement monétaire et l'entrée graduelle dans une séquence de baisse de taux directeurs en 2024. Cette conjonction fortuite a entraîné une réappréciation violente des taux de rendement souverains de -55 bps sur le 10 ans US et -35 bps pour le Bund allemand. Ces mouvements s'expliquent à la fois par un reflux de la composante réelle ainsi que par une baisse de l'inflation anticipée. Les spreads de crédit des compartiments Investment Grade et High Yield se resserrent par ailleurs de part et d'autre de l'Atlantique. Dans le sillage de ce scénario de soutien monétaire intervenant plus rapidement qu'attendu, sur fond de désinflation rapide convergeant vers la cible des Banques Centrales et de ralentissement macroéconomique les contraignant à desserrer l'étai monétaire, les indices S&P 500 et Eurostoxx 50 se sont appréciés respectivement de 9.1% et 8% sur le mois. Ainsi, les taux de rendement des obligations souveraines européennes affichent une trajectoire baissière: -20 pb pour le taux

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

2 ans (à 2,81%) et -35 pbs (à 2,44%) pour le taux 10 ans allemand. Concernant le marché crédit européen, nous notons que le marché primaire a été soutenu en novembre avec seulement 36,7 milliards d'EUR d'émissions pour les entreprises non financières de l'univers Investment Grade (vs 6,2 Mds€ en octobre) et 6,40Mds€ pour l'univers High Yield européen (vs 1,59Mds€ en octobre). Le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index 1-3Yrs) a baissé de 5bps. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,55% (part I). Dans ce contexte volatil, nous avons maintenu une gestion globalement prudente. La sensibilité crédit du fonds a été stable durant le mois (à 1,32 environ). La sensibilité taux a été légèrement augmenté (à 0,41 à fin novembre). En fait notable, le fonds a profité du retour dans l'univers Investment Grade de Ford pour renforcer sa position sur cet émetteur. La note globale ESG du fonds reste «C».

Décembre 2023

L'embellie se poursuit en décembre sur les marchés financiers qui terminent l'année sur une note euphorique avec des anticipations de pivot de politique monétaire plus précoce et plus marqué tant aux Etats-Unis qu'en Eurozone. Fin décembre, les marchés escomptent pour 2024 près de 6 baisses de taux de la Fed débutant en mars et totalisant 140 points de base (pdb). Quant à la BCE, les attentes sont de 7 baisses débutant en mars-avril qui réduirait le taux de dépôt de 4% aujourd'hui à 2.25% fin 2024. La réunion de la Fed conforte la perspective d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine et d'un prochain desserrement monétaire. La Fed est satisfaite des progrès sur le front de l'inflation et revoit en baisse les risques pour 2024. Jérôme Powell surprend en indiquant que la baisse de taux, qui commencerait bien avant que l'inflation n'atteigne 2%, a fait l'objet d'une discussion. Le message l'emporte sur les données mitigées d'inflation de novembre (sous-jacent ferme à 4% l'an) et alimente l'optimisme des investisseurs. La BCE se montre moins accommodante et juge que la lutte contre l'inflation n'est pas terminée. La banque centrale ne baisse pas sa garde face à une hausse des salaires qu'elle revoit en hausse à 4.6% en 2024 malgré une croissance revue en baisse à 0.8%. Mais elle ne semble pas convaincre les marchés qui se focalisent sur le vif recul des prix de l'énergie (-15% à -20% sur le mois) lié à une météo clémente et sur l'atonie de l'activité en Eurozone, source de désinflation. De fait, les enquêtes auprès des directeurs d'achat de l'Union Monétaire ont déçu en décembre sur des niveaux cohérents avec une quasi-stagnation. Le changement espéré de politique monétaire aiguise l'appétit pour le risque et les actions des pays développés progressent d'environ 4%. Le sursaut est plus timide en Eurozone, entravé par des attentes de croissance moins favorables. De part et d'autre de l'Atlantique, les spreads de crédit entreprise se resserrent davantage. Le spread sur le segment high-yield du marché synthétique européen retrouve un plus bas depuis février 2022. Les obligations souveraines reflètent le scénario de croissance modeste et de désinflation rapide. Ainsi, les taux de rendement des obligations souveraines européennes affichent une trajectoire baissière sur le mois : -42 pb pour le taux 2 ans allemand (à 2,40%) et -43 pb (à 2,02%) pour le 10 ans allemand. Le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index 1-3Yrs) clôture sur un niveau légèrement plus élevé (à 72 pb). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,60% (part I) portée par la baisse généralisée des taux et le portage. La sensibilité crédit du fonds a été stable sur le mois (à 1,28). La sensibilité au taux du fonds a été légèrement augmentée sur le mois (0,36 à fin décembre). Cette sensibilité se concentre sur la partie court terme du portefeuille (< 2 ans). La note globale ESG du fonds est «C».

Janvier 2024

Après l'euphorie de fin d'année, les marchés financiers se montrent plus discriminants en janvier. Les actions émergentes reculent, pénalisées par la contre-performance de la Chine qui perd plus de 10% (MSCI Chine). Les initiatives timides des autorités chinoises pour doper une activité anémique échouent à redonner confiance aux investisseurs étrangers. Les actions des pays développés progressent de 1.7% (MSCI Monde en devises locales) avec des avancées similaires aux Etats-Unis (S&P 500 +1.6%) et en Eurozone (EuroStoxx +1.8%). Le Japon se distingue avec une performance de plus de 9% (Topix 100), dopée par la dépréciation du yen alors que Banque du Japon opte pour un statu quo de crainte de replonger l'économie en déflation. L'activité s'affermi au pays du soleil levant mais l'évolution décevante des salaires retarde la normalisation monétaire. Les actions américaines saluent par un plus-haut historique les signes de désinflation immaculée. La croissance au 4ème trimestre, plus forte que prévu à +3.3% (trimestriel annualisé), confirme la résilience de l'activité alors que le recul de l'inflation se poursuit avec une hausse du PCE « cour » limitée à 2.9% l'an. La Fed maintient sa politique et signale que le début de la baisse des taux attendra qu'elle soit suffisamment confiante quant à la trajectoire de l'inflation vers 2%, probablement en mai plutôt qu'en mars. Les marchés s'ajustent, escomptant 140 pdb de baisse du taux directeur sur 2024, et le dollar se raffermi. Sans surprise, la BCE maintient sa politique monétaire. Elle juge une discussion sur la baisse des taux prématurée, la

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

désinflation étant bien engagée mais encore insuffisante avec des doutes persistants sur l'évolution des salaires. L'Eurozone affiche une croissance zéro au 4ème trimestre qui recouvre une contraction de l'activité en Allemagne, une stagnation en France et une croissance marquée en Espagne. Les premières estimations sur l'évolution des prix en janvier s'inscrivent dans cette disparité régionale avec une désinflation plus rapide que prévu au cours de l'Europe mais une inflation en hausse en Espagne. Dans ce contexte d'incertitude, les taux ont été assez volatiles ce mois-ci. Ainsi le taux 10 ans allemand a clôturé à 2,17% (+10 pb) et le taux 2 ans allemand à 2,43% (-2 pbs). Le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) a connu un resserrement à 68 pb (-4 pb). Le marché primaire a été actif en janvier avec 36 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,33% (part I). Dans ce contexte volatil, nous avons maintenu une gestion prudente. La sensibilité crédit du fonds a été maintenue à 1,34. La sensibilité aux taux du portefeuille a été légèrement augmentée (à 0,48). Le fonds a renforcé son exposition sur les émetteurs IG : Caixabank, Continental, Bawag, Daimler, Sartorius, Rabobank, Intesa... La note globale ESG du fonds reste «C».

Février 2024

Les marchés financiers sont surpris par les données économiques publiées en février. Aux Etats-Unis, le momentum d'activité s'avère plus fort que prévu avec des créations d'emplois très au-dessus des attentes, des gains de productivité soutenus et une remontée des enquêtes de confiance (ISM) auprès des directeurs d'achats. Plus encore, la hausse des salaires accélère et la désinflation marque une pause inattendue, l'inflation sous-jacente restant ferme à 3.9% l'an en raison de la progression des prix des services. En Eurozone également, la viscosité de l'inflation des services suscite des doutes quant à la désinflation même si l'atonie de l'activité se confirme sur le Vieux Continent. Les anticipations de politiques monétaires s'ajustent brutalement. La baisse du taux des fonds fédéraux escomptée pour 2024 diminue de 146 à 85 points de base ('pdb'). Le mouvement est similaire pour la BCE avec une baisse des taux de 90 pdb escomptée fin février contre 160 pdb fin janvier. Dans les deux cas le début du desserrement monétaire est repoussé à juin. Les marchés obligataires corrigent sévèrement avec un taux 2 ans en hausse d'environ 40 pdb de part et d'autre de l'Atlantique et un taux 10 ans qui clôture février à 4.25% aux Etats-Unis, 2.4% en Allemagne et 2.9% en France. Pour autant, les actifs risqués continuent de progresser. L'avancée des marchés d'actions se poursuit dans les pays développés (MSCI Monde en devises locales +4.5%). La probable sortie de déflation du Japon attire les investisseurs et pousse les actions vers de nouveaux sommets (Topix 100 +6.2%). Aux Etats-Unis et en Eurozone, les grands indices, soutenus par une saison des résultats meilleure qu'attendu, battent leurs records historiques. Aux Etats-Unis comme en Europe, les spreads de crédit entreprise s'effritent sur le segment investment grade et se réduisent d'environ 20 pdb sur le high-yield synthétique. Sur le marché cash, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) a connu un resserrement à 62 pb (-6 pb). Le marché primaire a été actif en février avec plus de 40 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 20 Mds€ d'émissions sur le segment financier Senior. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,32% (part I). Dans ce contexte volatil, nous avons maintenu une gestion prudente. La sensibilité crédit du fonds a été maintenue à 1,34. La sensibilité aux taux du portefeuille a été légèrement augmentée (à 0,55). Le fonds a renforcé son exposition sur les émetteurs IG : Siemens, KBC, Bawag, La Banque postale, BPCE, Linde, Banco Sabadell... La note globale ESG du fonds reste «C».

Mars 2024

Les marchés financiers sont dominés en mars par les réunions des grandes banques centrales dont le biais accommodant propulse les actifs risqués vers de nouveaux sommets. Première de la série, la BCE maintient ses taux directeurs jugés appropriés pour ramener l'inflation vers la cible de 2%. Elle rassure les investisseurs en revoyant en baisse ses prévisions d'inflation 2024 à 2.3% au total et 2.6% sur le sous-jacent. Les enquêtes de confiance suggèrent une quasi-stagnation de l'Eurozone avec une contraction de l'industrie et une modeste croissance des services. Ensuite la Banque du Japon franchit enfin le cap de la normalisation monétaire (fin des taux négatifs, fin du contrôle de la courbe) alors que la sortie de déflation se précise avec notamment des négociations salariales qui se concluent sur une hausse de plus de 5%, un plus haut depuis 1991. Mais la BoJ maintient ses achats d'obligations d'Etat et ses commentaires restent prudents. La Fed poursuit la série avec un statu quo. Elle revoit en hausse l'inflation « cour » à 2.6% pour 2024 et ses projections tablent sur 3 baisses de taux en 2025 (contre 4 précédemment) mais elle estime les risques équilibrés et la désinflation en bonne voie malgré des chiffres plus élevés que prévu en janvier et février. Le marché du travail américain donne à nouveau des signes de détente et de modération salariale en février. La Banque d'Angleterre vote le maintien

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

de son taux directeur à 8 contre 1 (en faveur d'une baisse) et signale une baisse probable à l'été. Les chiffres de février confirment la détente du marché du travail, une moindre hausse des salaires et les progrès sur le front de l'inflation. La baisse surprise des taux de la Banque Nationale Suisse termine la série et renforce la perception que la restriction monétaire touche à sa fin. La Fed ne convainc pas complètement et la baisse de taux pour 2024, escomptée dans les Futures, diminue encore à 67 points de base ('pdb') à fin mars. En revanche les anticipations pour la BCE se stabilisent autour de 90 pdb. Les taux longs reculent davantage en Eurozone et le 10 ans clôture le mois à 4.2% aux Etats-Unis, 2.3% en Allemagne et 2.81% en France. Le rallye des marchés actions se poursuit dans les pays développés (MSCI Monde en devises locales +3.2%) et s'étend au Royaume-Uni. Aux Etats-Unis comme en Europe, les spreads de crédit entreprise varient peu sur le segment investment grade et se réduisent d'environ 10 pb sur le high-yield synthétique. Sur le marché cash, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) a connu un resserrement à 57 pb (-5 pb). Le marché primaire a été actif en février avec plus de 36 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 19 Mds€ d'émissions sur le segment financier. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,51% (part I), poussée par la baisse des taux, resserrement des spreads de crédit et le portage élevé. Dans ce contexte volatil, nous avons maintenu une gestion prudente. La sensibilité crédit du fonds a été maintenue à 1,37. La sensibilité aux taux du portefeuille a été légèrement augmentée (à 0,71). Cette sensibilité se concentre principalement sur la partie court terme du portefeuille (< 2 ans). Le fonds a renforcé son exposition sur les émetteurs IG : La Banque postale, ING, KBC Group, Telenor, Engie, Vonovia, Mondelez... La note globale ESG du fonds reste «C».

Avril 2024

Le scénario de désinflation immaculée est remis en cause en avril par la publication de chiffres décevants aux Etats-Unis. L'inflation PCE « cour » est plus forte qu'attendu en mars à 2.8% l'an. Elle atteint 4.4% sur 3 mois annualisé, tirée par l'accélération des prix des services. Le coût du travail progresse plus que prévu au 1er trimestre (+1.2% q/q) et les prix de l'immobilier marquent une accélération inattendue. La révision en baisse de la croissance du 1er trimestre, en raison d'une moindre consommation, ne suffit pas à rassurer les marchés obligataires alors que le Trésor prévoit une avalanche d'émissions au 3ème trimestre pour financer l'Etat américain. Le taux 10 ans s'envole et retrouve son niveau de novembre dernier à près de 4.7%. Le statu quo de la BCE, satisfaite de la désinflation, ne permet pas aux marchés obligataires européens de se désolidariser durablement car un mieux conjoncturel se dessine en Eurozone. La croissance du 1er trimestre (+0.3% q/q) est supérieure aux attentes, l'enquête PMI des services progresse plus que prévu et le moral des ménages poursuit son lent redressement. La distribution de crédit est quasi stoppée mais l'enquête sur les facteurs limitants montre que le financement n'est pas jugé bloquant par les entreprises. Le taux 10 ans allemand clôture le mois à 2.58% (+18 pb). Aux Etats-Unis comme en Eurozone, les taux 2 ans se tendent également, reflétant le recul des espoirs de détente monétaire (3,03% pour le taux 2 ans allemand à fin avril). Les anticipations de baisse de taux pour 2024 diminuent encore pour atteindre à peine plus d'une baisse pour la Fed et deux baisses pour la BCE. De part et d'autre de l'Atlantique, les spreads de crédit varient peu sur le segment investment grade et s'écartent de plus de 20 pdb le high-yield synthétique alors que la saison des résultats débute positivement. Sur le marché cash, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) a connu un resserrement à 54 pb (-3 pb sur la période). Le marché primaire a été actif en avril avec plus de 28 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 14 Mds€ d'émissions sur le segment financier euro. Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,18% (part I). Dans ce contexte volatil, nous avons maintenu une gestion globalement prudente. La sensibilité crédit du fonds a été légèrement augmentée (à 1,42). La sensibilité aux taux du portefeuille est également en hausse sur la période (à 0,85). Le fonds a renforcé son exposition sur les émetteurs IG européens : La Banque postale, Sartorius, ING, Engie, Securitas, Kering... La note globale ESG du fonds reste «C».

Mai 2024

La perte de momentum de l'économie américaine se confirme. L'emploi apparaît moins dynamique en avril et le taux de chômage remonte à 3.9%. Les ventes au détail, la production industrielle et les mises en chantier déçoivent. La croissance annualisée du 1er trimestre est à nouveau révisée en baisse à +1.3%. Les enquêtes PMI se dégradent plus que prévu, à l'instar de la confiance des constructeurs. La désinflation se poursuit en avril, tant au niveau des salaires que des prix à la consommation (à 2.7% l'an sur la mesure PCE totale et 2.8% l'an sur le sous-jacent). A l'inverse des Etats-Unis, l'activité de l'Eurozone continue de donner des signes de mieux. L'emploi augmente de +0.3% au 1er trimestre, la production industrielle et les ventes au détail

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

progressent plus que prévu en mars, le taux de chômage s'effrite en avril et les enquêtes de confiance de mai se redressent dans l'industrie et les services. La désinflation semble marquer le pas : la hausse des salaires atteint 5% l'an au 1er trimestre, tirée par l'Allemagne ; et les prix à la consommation accélèrent en mai à 2.6% l'an au total et 2.9% hors alimentation et énergie. La divergence conjoncturelle entre les Etats-Unis et l'Eurozone se reflète sur la trajectoire implicite des taux directeurs qui table à présent sur deux baisses de taux de la BCE d'ici la fin de l'année. Les marchés obligataires s'en font l'écho. Le taux 2 ans américain perd 16 pdb alors que le swap euro se raffermi (+3 pdb). Le taux 10 ans évolue en parallèle, il clôture le mois en retrait à 4.5% aux Etats-Unis mais se tend sur des plus hauts depuis novembre à 2.66% en Allemagne et 3.14% en France. Au Japon, le 10 ans poursuit sa remontée et retrouve (à 1.07%) ses niveaux de mars 2012. L'évolution des salaires et de l'inflation renforce les attentes de normalisation de la BoJ. Les marchés actions des pays développés progressent en mai, portés par des bénéfices globalement meilleurs que prévu au 1er trimestre. Les Etats-Unis surperforment, tirés par les titres technologiques (+10%). De part et d'autre de l'Atlantique, les spreads crédit entreprise varient peu sur le segment investment grade et se compressent d'environ 20 pdb le segment high-yield (Itraxx). Sur le marché court terme, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) reste stable à 53 pb (-1 pb sur la période). Le marché primaire a été actif en mai avec plus de 49 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 32 Mds€ d'émissions sur le segment financier euro (IG et HY). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,36% (part I). Dans ce contexte volatil, nous avons maintenu une gestion globalement prudente. La sensibilité crédit du fonds a été maintenue à 1,46. La sensibilité aux taux du portefeuille est également en hausse sur la période (autour de 1). Elle se concentre sur la partie courte du portefeuille. Le fonds a continué d'investir dans les obligations des émetteurs IG européens : Santander, Brenntag, Natwest... La note globale ESG du fonds reste «C».

Juin 2024

Les évolutions politiques dominent les marchés financiers en juin. Après les élections en Afrique du Sud, au Mexique et en Inde qui accentuent la volatilité dans les émergents, le scrutin parlementaire européen confirme la poussée de l'extrême droite aux dépens de Renew Europe et des Verts. Puis, la dissolution du parlement français et l'annonce d'élections législatives anticipées attisent les craintes de montée des extrêmes dans l'Hexagone. Enfin, le premier débat pour les présidentielles américaines suscite des doutes quant à la pérennité de la candidature de Joe Biden. Les réunions des banques centrales ne surprennent pas. La Fed, la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon optent pour un statu quo avec des commentaires jugés accommodants alors que la BCE baisse les taux directeurs (à 3.75% sur le dépôt) pour la première fois depuis 2019, tout en insistant sur la dépendance aux données de ses décisions futures. Le momentum d'activité paraît hésitant et la désinflation se précise. Aux Etats-Unis, la dynamique de créations d'emploi reste supérieure aux attentes mais le chômage remonte. Les revenus et les dépenses des ménages ralentissent, les commandes d'équipements déçoivent et l'immobilier recule plus fortement que prévu. Le PCE « cour », la mesure d'inflation préférée de la Fed, décélère comme attendu à 2.6% l'an en mai. Dans l'Eurozone, la demande intérieure apparaît atone. Les chiffres révisés du PIB au 1er trimestre révèlent une stagnation de la consommation et un repli de l'investissement. Les enquêtes de juin auprès des directeurs d'achats témoignent d'une dégradation de la confiance avec un recul marqué de la composante prix de vente dans les services. Les premières estimations pour juin montrent une poursuite de la désinflation en France, en Italie et en Espagne. Les développements monétaires et conjoncturels modifient peu la trajectoire implicite des taux directeurs qui table sur près de deux baisses de taux d'ici la fin de l'année pour la BCE comme pour la Fed. L'évolution des marchés obligataires est surtout dictée par l'incertitude politique qui pénalise les actifs risqués au profit des valeurs refuges. Le taux 10 ans se détend à 4.4% aux Etats-Unis et à 2.5% en Allemagne mais il augmente de respectivement 10 et 16 points de base en Italie et en France, deux pays pour lesquels l'Europe annonce une procédure de déficit excessif. Les spreads de crédit s'écartent notamment sur le segment high-yield européen où ils retrouvent des niveaux voisins de ceux de début d'année (Itraxx). Sur le marché court terme, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade 1-3 ans (ICE BoA Merrill Euro Corporate 1-3Y Index) reste stable à 54 pb (+1 pb sur la période). Le marché primaire a été actif en juin avec plus de 28 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro et plus de 14 Mds€ d'émissions sur le segment financier euro (senior et sub). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,32% (part I). Dans ce contexte volatil, nous avons maintenu une gestion globalement prudente. La sensibilité crédit du fonds a été maintenue à 1,42. La sensibilité aux taux du portefeuille a été légèrement abaissée (autour de 0,8 à fin juin). Le fonds a continué d'investir dans les obligations des émetteurs IG européens : ING, Securitas, Santander, La Banque Postale, AIB Group, Compass Group, Natwest, Brenntag ... La note globale ESG du fonds reste «C».

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Juillet 2024

La nervosité gagne les marchés financiers en juillet. Les évolutions politiques sont bien accueillies, en particulier la victoire des travaillistes au Royaume-Uni ou le retrait de Joe Biden de la course à la présidence au profit de Kamala Harris. Même les tensions sur les actifs français se corrigent en grande partie alors que les élections législatives débouchent sur un parlement sans majorité. En revanche, les signes de tassement de l'activité inquiètent les investisseurs. Aux Etats-Unis, la croissance apparaît résiliente au 2ème trimestre mais l'emploi et les salaires ralentissent en juin et les enquêtes de confiance annoncent une perte de vitesse économique. L'inflation est plus modérée que prévu en juin et la désinflation tant attendue des services s'amorce, y compris la composante logement. Sans surprise, la Fed maintient le statu quo monétaire mais laisse entendre une probable baisse des taux en septembre. La trajectoire implicite du taux des fonds fédéraux table en fin de mois sur près de trois baisses de taux d'ici la fin de l'année contre moins de deux fin juin. Le changement est moindre pour la BCE, les marchés escomptant 60 points de base (pdb) de baisse contre 44 pdb un mois plus tôt. Le statu quo de la BCE est conforme aux attentes. Les indicateurs d'activité et de confiance dépeignent une croissance médiocre en perte de momentum. Mais l'inflation apparaît plus visqueuse qu'espéré à 2.9% l'an sur le sous-jacent avec une hausse des prix des services toujours voisine de 4%. Aux Etats-Unis et en Eurozone, les marchés d'actions plafonnent. La saison des résultats apparaît moyenne mais les déceptions sont durement sanctionnées. Le retour de la volatilité sur les actions s'accompagne d'une détente des taux obligataires. Le taux 2 ans perd 50 pdb aux Etats-Unis et 35 pdb sur le swap euro. Le 10 ans reflue à 4% aux Etats-Unis, 2.3% en Allemagne et 3% en France. Les spreads de crédit entreprise varient peu sur le segment investment-grade. Sur le marché du crédit, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index) clôture le mois à 75 pb (-3 pb sur la période). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,64% (part I). La sensibilité crédit du fonds a été légèrement augmentée sur le mois (1,51 à fin juillet). La sensibilité aux taux du portefeuille a été également en hausse (autour de 0,98 à fin juillet). Le fonds a continué d'investir dans les obligations des émetteurs IG européens : ABN, Belfius Bank, NBC, Kering, Danfoss, Lloyds, Thales... La note globale ESG du fonds reste «C».

Août 2024

Le mois d'août débute par un brusque épisode d'aversion au risque. Le rebond du yen, consécutif au resserrement inattendu de la Banque du Japon fin juillet, prend de l'ampleur avec le débouclage des positions de « carry trade », positions vendeuses yen et acheteuses dollar conçues pour profiter du différentiel de taux. Puis Amazon publie des résultats en-deçà des attentes qui font écho aux déceptions sur Alphabet et Tesla, deux autres « Magnifiques ». Enfin, les chiffres de juillet montrent un ralentissement de l'emploi américain et surtout une remontée du chômage plus forte que prévu qui déclenche la « règle de Sahm ». Cette règle stipule que l'économie rentre en récession lorsque la moyenne des trois derniers mois du taux de chômage est supérieure de 0,5 (ou plus) au plus bas niveau de l'année écoulée. L'inquiétude sur la croissance secoue les marchés. Entre le 31 juillet et le 5 août, la trajectoire implicite du taux de la Fed sur 2024 passe de moins de 3 baisses de taux à 4 et demi ; le yen gagne 4.4% contre dollar et les actions japonaises chutent de € 20% ; les « 7 Magnifiques » perdent 9% ; le S&P 500 et les grands indices actions reculent de plus de 6% ; le débouclage des positions spéculatives vendeuses sur la volatilité (VIX) provoque son envolée à 65.7 en séance le 5 août, un plus-haut en dehors des crises du Covid et de 2008 ; la poussée de l'aversion au risque profite aux valeurs refuge et les taux souverains se replient notamment aux Etats-Unis. La saison des résultats, solide (surtout aux Etats-Unis) et les signes de résilience de l'économie américaine (faible niveau des inscriptions hebdomadaires au chômage et dynamique de consommation), permettent un retour au calme des marchés. Et ce, d'autant que les commentaires de J. Powell à Jackson Hole confortent l'hypothèse d'une baisse des taux de la Fed dès septembre. En Eurozone, la conjoncture reste morose et la désinflation s'affirme avec une hausse des prix limitée en août à 2.2% l'an au total et 2.8% en « cour ». Fin août, les marchés escomptent une baisse des taux de la BCE en septembre suivie d'une à deux autres d'ici la fin d'année. L'or établit un nouveau record à 2530 \$/once le 20 août. Le retracement sur les taux n'est que partiel. Le 2 ans termine le mois en baisse de 34 pdb aux Etats-Unis et 13 pdb sur le 2 ans allemand. Le 10 ans reflue à 3.9% aux Etats-Unis mais retrouve ses niveaux de fin juillet à 2.3% en Allemagne et 3% en France. Sur le marché du crédit, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index) clôture le mois à 84 pb (+9 pb sur la période). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,39% (part I). La sensibilité crédit du fonds est restée stable sur le mois (1,51 à fin août). La sensibilité aux taux du portefeuille a été, quant à elle, réduite (autour de 0,55 à fin août).

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Le fonds a continué d'investir dans les obligations des émetteurs IG européens : Swedbank AB, National Australia Bank, Safran, Thales, BNP, Volvo Treasury AB... La note globale ESG du fonds reste «C».

Septembre 2024

Le mois de septembre redonne vie au scénario de désinflation immaculée. La détente monétaire, qui paraît bien engagée, profite aux marchés financiers. Mi-septembre, la BCE baisse le taux de dépôt de 25 points de base ('pdb') à 3.5% et le taux refi à 3.65%. L'érosion de la demande intérieure privée au 2ème trimestre, l'atonie de la consommation et le recul de la confiance suggèrent une activité en perte de vitesse dans l'Eurozone. La décélération des salaires se fait attendre mais les entreprises témoignent de la difficulté à répercuter les hausses de coûts sur les prix de vente, validant le scénario de désinflation. En fin de mois, les marchés escomptent une détente prononcée de la BCE avec un taux de dépôt inférieur à 2% dans un an. La Fed, confiante quant à la trajectoire de désinflation, se concentre sur son mandat de plein emploi et pour enrayer le chômage et maintenir la croissance à 2%, elle entame la baisse du taux directeur par -50 pdb à 5% (borne haute) et signale un taux à 4.5% fin 2024 et 3.5% fin 2025. Conjugué aux révisions statistiques quinquennales du PIB qui révèlent une économie américaine plus forte au 2ème trimestre (revenus des ménages et profits des entreprises revus en nette hausse), le pivot de la Fed conforte l'hypothèse d'un atterrissage en douceur. Fin septembre, la trajectoire implicite du taux de la Fed table sur une baisse accélérée de plus de 175 pdb à 3% - 3.25% fin 2025. Au Japon, la banque centrale opte sans surprise pour un statu quo après le relèvement inattendu du taux directeur à 0.25% le 31 juillet. La normalisation monétaire devrait se poursuivre d'autant que M. Shigeru Ishiba, élu à la présidence du LDP et donc nouveau Premier ministre de l'Archipel, est perçu comme partisan du néolibéralisme et d'une politique d'austérité. Toutefois, la Banque du Japon privilégie la prudence pour éviter de compromettre la reflation en cours. Enfin, la relance surprise annoncée par la Chine fin septembre rassurent quant aux perspectives de croissance mondiale. Côté monétaire, une baisse généralisée des taux d'intérêt côtoie 800 Mrds de yuans destinés à promouvoir les achats et rachats d'actions. Côté budgétaire, les mesures de soutien pourraient dépasser 2% du PIB. Les actions chinoises s'envolent (MSCI Chine +23%) et entraînent les valeurs de luxe européennes. Les actions euro (EuroStoxx 300) regagnent 1% en septembre. Le S&P 500, tiré par le rebond de 6.4% des « 7 magnifiques », clôturé le mois sur un record historique. Les actions japonaises corrigent (Topix 100 -3.3%), affectées par l'appréciation du yen (\$/¥ €143). Le dollar perd aussi du terrain contre euro (€/€ 1.115). Le taux 10 ans se détend à 3.78% aux Etats-Unis et à 2.35% sur le swap euro. Le recul est plus marqué sur les maturités courtes et la pente 10 ans - 2 ans repasse positive pour la première fois depuis 2022 de part et d'autre de l'Atlantique. Sur le marché du crédit, le spread ASW du marché crédit européen Investment Grade (ICE BoA Merrill Euro Corporate Index) clôturé le mois à 88 pb (+4 pb sur la période). Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,13% (part I). La sensibilité crédit du fonds est restée stable sur le mois (1,56 à fin septembre). La sensibilité aux taux du portefeuille est également stable (autour de 0,60 à fin septembre). Le fonds a augmenté son exposition sur des titres bancaires tels que l'obligation Senior Non Preferred 2026 de Jyske mais également sur des titres non financiers comme le titre 2028 de RTE. Le portefeuille a donc été actif sur le marché pour investir le cash issue des remboursements de titres présents en portefeuille. La note globale ESG du fonds reste «C».

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille BFT CREDIT 12 MOIS ISR et de son benchmark s'établissent à :

- Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR - I (C) en devise EUR : 5,02% / 3,97% avec une Tracking Error de 0,43%
- Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR - N (C) en devise EUR : 5,09% / 3,97% avec une Tracking Error de 0,43%
- Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR - P (C) en devise EUR : 4,76% / 3,97% avec une Tracking Error de 0,42%
- Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR - R (C) en devise EUR : 4,82% / 3,97% avec une Tracking Error de 0,36%
- Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR - S (C) en devise EUR : 5,14% / 3,97% avec une Tracking Error de 0,43%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT AUREUS ISR PART Z C	27 398 800,37	22 675 143,35
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	28 403 294,77	8 394 601,47
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ACTIONS I C		30 715 333,15
BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C	10 106 583,64	7 725 572,20
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 0.0% 30-09-24		8 905 450,00
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 13-09-24		6 860 310,00
CONTI GUMMI FINANCE BV 1.125% 25-09-24		6 837 112,00
LEASYS 0.0% 22-07-24		6 470 685,00
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN		6 417 360,00
BPCE ISSUER 0.625% 26-09-24		5 908 035,00

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/09/2024
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	
Frais de gestion variables acquis	116 456,66
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,02
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C	
Frais de gestion variables acquis	26 946,06
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,05
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C	
Frais de gestion variables acquis	398,18
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,15
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :

- o Emprunt de titres :

- o Prises en pensions :

- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 181 484 150,00**

- o Change à terme :

- o Future : 124 484 150,00

- o Options :

- o Swap : 57 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	1 270 000,00

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus . Autres revenus	32 936,94
Total des revenus	32 936,94
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant				
% de l'Actif Net (*)				

(*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				
% de l'Actif Net				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

--	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type				
- Actions				
- Obligations				
- OPC				
- TCN				
- Cash				
Rating				
Monnaie de la garantie				

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties			X	
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	X		X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank				
Titres				
Cash				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC				32 936,94	
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

BFT Investment Managers veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces. Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

BFT Investment Managers veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, BFT Investment Managers, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 20 octobre 2023 Modification Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex représenté par Mme Raphaëlle Alezra-Cabessa

Le 20 octobre 2023 Modification Les critères décrits ci-dessus sont détaillés dans une politique Risques consultable sur le site internet de la société de gestion : www.bft-im.fr et pourront faire l'objet de modifications notamment en cas de circonstances de marché exceptionnelles.

Le 20 octobre 2023 Modification La Société de Gestion pourra ne pas exécuter en totalité les ordres de rachat centralisés sur une même valeur liquidative en cas de circonstances exceptionnelles et si l'intérêt des porteurs le commande. Méthode de calcul et seuil retenus : La société de gestion peut décider de ne pas exécuter l'ensemble des rachats sur une même valeur liquidative, lorsqu'un seuil objectivement préétabli par cette dernière est atteint sur une valeur liquidative. Ce seuil s'entend, sur une même valeur liquidative, comme le rachat net toutes parts confondues divisé par l'actif net du FCP. Pour déterminer le niveau de ce seuil, la société de gestion prendra notamment en compte les éléments suivants : (i) la périodicité de calcul de la valeur liquidative du FCP, (ii) l'orientation de gestion du FCP, (iii) et la liquidité des actifs que ce dernier détient. Pour le FCP BFT CREDIT 12 MOIS ISR, le plafonnement des rachats pourra être déclenché par la société de gestion lorsqu'un seuil de 5 % de l'actif net est atteint. Le seuil de déclenchement est identique pour toutes les catégories de part du FCP. Lorsque les demandes de rachat excèdent le seuil de déclenchement, et si les conditions de liquidité le permettent, la société de gestion peut décider d'honorer les demandes de rachat au-delà dudit seuil, et exécuter ainsi partiellement ou totalement les ordres qui pourraient être bloqués. Les demandes de rachat non exécutées sur une valeur liquidative seront automatiquement reportées sur la prochaine date de centralisation, elles sont irrévocables. La durée maximale d'application du dispositif de plafonnement des rachats est fixée à 20 valeurs liquidatives sur 3 mois. Information des porteurs en cas de déclenchement du dispositif : En cas d'activation du dispositif de plafonnement des rachats, les porteurs seront informés par tout moyen sur le site internet de la Société de Gestion (www.bft-im.fr). De plus, les porteurs dont les demandes de rachat auraient été, partiellement ou totalement, non exécutées seront informés de façon particulière et dans les meilleurs délais après la date de centralisation par le centralisateur. Traitement des ordres non exécutés : Durant toute la durée d'application du dispositif de plafonnement des rachats, les ordres de rachat seront exécutés dans les mêmes proportions pour les porteurs du FCP ayant demandé un rachat sur une même valeur liquidative. Les ordres ainsi reportés n'auront pas rang de priorité sur des demandes de rachat ultérieures. Cas d'exonération : Si l'ordre de rachat est immédiatement suivi d'une souscription du même investisseur d'un montant égal et effectué sur la même date de valeur liquidative, ce mécanisme ne sera pas appliqué au rachat considéré. Des informations complémentaires sur le dispositif de "gates" figurent dans le règlement de l'OPC.

Le 20 octobre 2023 Modification La valeur liquidative de l'OPC est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site internet : www.bft-im.fr.

Le 20 octobre 2023 Modification La valeur liquidative de l'OPC est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site internet : www.bft-im.fr

Le 20 octobre 2023 Modification BFT Investment Managers a formalisé une politique en matière d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site www.bft-im.fr. Le rapport annuel de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote des OPC qu'elle gère peut être consulté à son siège social.

Le 20 octobre 2023 Ajout Mécanisme du Swing Pricing

Le 20 octobre 2023 Modification La politique de rémunération est disponible sur le site www.bft-im.fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Le 20 octobre 2023 Modification Date de mise à jour du prospectus : 20 octobre 2023

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Informations spécifiques

Droit de vote

La société de gestion agit en toutes circonstances pour le compte des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans l'OPC.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet www.bftgestion.fr, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 24,48%.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Dans le cadre de son activité de gestion collective et individuelle, BFT Investment Managers doit se conformer à l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère. De par son statut de société de gestion de portefeuille, BFT Investment Managers n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPC et mandats gérés à des intermédiaires de marché agréés.

BFT Investment Managers, filiale d'Amundi Group, a confié l'ensemble de ses activités de transmission et d'exécution d'ordres à Amundi Intermédiation dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Amundi Intermédiation est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de négociation et de réception/transmission d'ordres pour le compte de tiers portant sur l'ensemble des instruments financiers visés à l'article L.211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des intermédiaires s'effectue en concertation entre Amundi Intermédiation et BFT Investment Managers dans le cadre d'un Comité de sélection annuel auquel participe, entre autres, le responsable Conformité de BFT Investment Managers. La liste de sélection qui en résulte fait l'objet d'une révision au moins une fois par an.

Toutes les mesures sont prises pour que l'exécution des ordres soit faite au mieux de l'intérêt du client et favorise l'intégrité du marché en prenant en compte les critères énoncés tels que la sécurité opérationnelle, le prix, la liquidité, la vitesse, le coût, etc. en fonction de leur importance relative selon les différents types d'ordres transmis par nos gérants.

BFT Investment Managers a élaboré une « politique de sélection des intermédiaires et de transmission d'ordres » qui détaille les mesures prises pour assurer le traitement des ordres au mieux de l'intérêt des clients. Ce document est consultable sur le site Internet de BFT Investment Managers : www.bft-im.com

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement général de l'AMF, les porteurs peuvent consulter sur le site www.bft-im.com le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice clos.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de BFT Investment Managers est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par BFT Investment Managers (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (51 bénéficiaires ⁽¹⁾) s'est élevé à 6 277 559 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 4 578 657 euros, soit 73% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 1 698 902 euros, soit 27% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 bénéficiaires) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (3 bénéficiaires), le montant total des rémunérations versées à ces catégories de personnel (fixes et variables différés et non différés) n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères *qualitatifs* :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères *quantitatifs* :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères *qualitatifs* :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

BFT Investment Managers applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que BFT Investment Managers exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de BFT Investment Managers. De plus, BFT Investment Managers met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles BFT Investment Managers a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

BFT Investment Managers exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.

- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.

- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de BFT Investment Managers (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de BFT Investment Managers répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de BFT Investment Managers mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, BFT Investment Managers a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Politique sur le tabac

Depuis 2018, BFT Investment Managers limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de BFT Investment Managers s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, BFT Investment Managers est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. BFT Investment Managers applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par BFT Investment Managers sont disponibles sur son site Internet :

<https://www.bft-im.fr/institutionnels/Developpement-Durable/Notre-engagement-en-investissement-responsable>.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en oeuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique, uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024**

BFT CREDIT 12 MOIS ISR
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
BFT INVESTMENT MANAGERS
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement BFT CREDIT 12 MOIS ISR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.01.30 15:02:26 +0100



OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Comptes annuels

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	594 558 734,40
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	594 558 734,40
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	67 990 512,73
OPCVM	67 990 512,73
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	1 463 817,74
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	664 013 064,87
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 435 035,60
Comptes financiers	32 684 058,23
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	34 119 093,83
Total de l'actif I+II	698 132 158,70

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	658 807 647,75
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	33 091 758,79
Capitaux propres I	691 899 406,54
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	691 899 406,54
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	2 139 763,06
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	2 139 763,06
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 092 989,10
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	4 092 989,10
Total Passifs : I+II+III+IV	698 132 158,70

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	12 720 206,32
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	13 622 052,90
Produits sur opérations temporaires sur titres	32 936,94
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	587 084,36
Sous-total produits sur opérations financières	26 962 280,52
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	-22 695,30
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-349 271,27
Sous-total charges sur opérations financières	-371 966,57
Total revenus financiers nets (A)	26 590 313,95
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 302 044,40
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 302 044,40
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	25 288 269,55
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	2 505 914,60
Sous-total revenus nets I = (C+D)	27 794 184,15
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-3 653 777,30
Frais de transactions externes et frais de cession	-58 157,86
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-3 711 935,16
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-287 643,36
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-3 999 578,52

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	8 509 534,06
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	4 445,62
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	8 513 979,68
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	783 173,48
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	9 297 153,16
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	33 091 758,79

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Annexes aux comptes annuels

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du fonds consiste, en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres, sur un horizon de placement d'un an minimum, à réaliser :

Pour la part I : une performance annualisée supérieure de 0,30% à celle de l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Pour la part S: une performance annualisée supérieure de 0,40% à celle de l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Pour la part P : une performance annualisée supérieure de 0,10% à celle de l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum

Pour la part R : une performance annualisée supérieure de 0,20% à celle de l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Pour la part N : une performance annualisée supérieure de 0,40% à celle de l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	865 018 582,38	1 632 131 678,65	1 015 926 230,64	649 764 323,03	691 899 406,54
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C en EUR					
Actif net	584 776 999,35	1 312 598 395,89	813 356 649,04	437 978 091,52	510 611 792,49
Nombre de titres	2 208,566	4 945,007	3 138,685	1 628,189	1 807,451
Valeur liquidative unitaire	264 776,78	265 439,13	259 139,30	268 997,08	282 503,80
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-5 859,56	-1 813,71	-1 128,65	-6 103,58	-1 633,06
Capitalisation unitaire sur revenu	2 287,38	913,90	1 984,20	6 602,39	11 343,60
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C en EUR					
Actif net				36 600 799,39	2 966 826,03
Nombre de titres				363,000	28,000
Valeur liquidative unitaire				100 828,64	105 958,07
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				80,26	-612,12
Capitalisation unitaire sur revenu				783,26	4 318,26
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C en EUR					
Actif net	156 081 859,52	163 456 197,96	115 414 379,01	56 100 637,71	52 545 940,17
Nombre de titres	1 584 325,033	1 658 366,312	1 201 819,443	563 896,043	504 170,492
Valeur liquidative unitaire	98,51	98,56	96,03	99,48	104,22
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,18	-0,67	-0,41	-2,26	-0,60
Capitalisation unitaire sur revenu	0,69	0,14	0,54	2,24	3,93
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C en EUR					
Actif net	139 801,96	140 121,56	136 868,93	203 204,06	266 228,16
Nombre de titres	1 401,000	1 401,000	1 401,000	2 001,000	2 501,000
Valeur liquidative unitaire	99,78	100,01	97,69	101,55	106,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,20	-0,68	-0,42	-2,31	-0,61
Capitalisation unitaire sur revenu	0,85	0,32	0,80	2,24	4,08

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C en EUR					
Actif net	124 019 921,55	155 936 963,24	87 018 333,66	118 881 590,35	125 508 619,69
Nombre de titres	124 302,272	155 792,913	88 897,145	116 881,094	117 364,122
Valeur liquidative unitaire	997,72	1 000,92	978,86	1 017,11	1 069,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-22,06	-6,83	-4,26	-23,06	-6,17
Capitalisation unitaire sur revenu	9,93	4,14	9,21	25,94	44,09

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013303278 - Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC

FR0013222338 - Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C : Taux de frais maximum de 0,10% TTC

FR0012709004 - Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

FR0010796433 - Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

FR001400IHC3 - Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C : Taux de frais maximum de 0,30% TTC

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement.

Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance)

et

- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence €STR capitalisé majoré de :

- 0,30% pour la part I

- 0,10% pour la part P

- 0,20% pour la part R

- 0,40% pour la part S

Ainsi, à compter du 1er octobre 2021, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er octobre 2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	649 764 323,03
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	241 780 986,68
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-229 736 217,24
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	25 288 269,55
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-3 711 935,16
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	8 513 979,68
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	691 899 406,54

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	717,298	199 564 342,71
Parts rachetées durant l'exercice	-538,036	-146 834 617,00
Solde net des souscriptions/rachats	179,262	52 729 725,71
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 807,451	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C		
Parts souscrites durant l'exercice	153,000	15 646 444,34
Parts rachetées durant l'exercice	-488,000	-50 701 118,48
Solde net des souscriptions/rachats	-335,000	-35 054 674,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	28,000	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	124 616,095	12 755 478,37
Parts rachetées durant l'exercice	-184 341,646	-18 713 218,54
Solde net des souscriptions/rachats	-59 725,551	-5 957 740,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	504 170,492	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	880,000	89 640,80
Parts rachetées durant l'exercice	-380,000	-38 743,40
Solde net des souscriptions/rachats	500,000	50 897,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 501,000	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C		
Parts souscrites durant l'exercice	13 366,134	13 725 080,46
Parts rachetées durant l'exercice	-12 883,106	-13 448 519,82
Solde net des souscriptions/rachats	483,028	276 560,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	117 364,122	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C FR0010796433	Capitalisation	Capitalisation	EUR	510 611 792,49	1 807,451	282 503,80
BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C FR001400IHC3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 966 826,03	28,000	105 958,07
BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C FR0012709004	Capitalisation	Capitalisation	EUR	52 545 940,17	504 170,492	104,22
BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C FR0013303278	Capitalisation	Capitalisation	EUR	266 228,16	2 501,000	106,44
BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C FR0013222338	Capitalisation	Capitalisation	EUR	125 508 619,69	117 364,122	1 069,39

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	594 558,73	580 864,30	13 694,43		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	32 684,06				32 684,06
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	-124 484,15			
Options	NA				
Swaps	NA	-57 000,00	57 000,00		
Autres instruments financiers	NA				
Total		399 380,15	70 694,43		32 684,06

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	20 880,24	76 143,63	73 734,53	279 040,62	124 049,33	20 710,38	
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	32 684,06						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures				-66 019,80	-58 464,35		
Options							
Swaps	57 000,00			-17 000,00	-35 000,00	-5 000,00	
Autres instruments							
Total	110 564,30	76 143,63	73 734,53	196 020,82	30 584,98	15 710,38	

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	CHF	USD			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	166,11	3,50			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	166,11	3,50			

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	479 086,95	18 723,51	96 748,27
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	479 086,95	18 723,51	96 748,27

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	467,78	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
CREDIT AGRICOLE CIB	290,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
J.P.MORGAN AG FRANCFORT		147,90
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3		652,46
CREDIT AGRICOLE CIB		343,37
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE		650,00
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG		620,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	1 096 285,60
	Coupons et dividendes en espèces	48 750,00
	Collatéraux	290 000,00
Total des créances		1 435 035,60
Dettes		
	Achats à règlement différé	2 495 800,00
	Frais de gestion fixe	133 346,13
	Frais de gestion variable	144 852,02
	Collatéraux	1 270 000,00
	Autres dettes	48 990,95
Total des dettes		4 092 989,10
Total des créances et des dettes		-2 657 953,50

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	773 186,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,19
Frais de gestion variables provisionnés	116 456,66
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	19,25
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	43 765,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	212 118,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,41
Frais de gestion variables provisionnés	26 946,06
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,05
Frais de gestion variables acquis	1 028,14
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	633,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables provisionnés	398,18
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,15
Frais de gestion variables acquis	3,73
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	127 488,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			
Obligations			42 408 275,80
	XS2324321285	BANCO SANTANDER 0.5% 24-03-27	2 223 782,69
	XS2168647357	BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 1.375% 05-01-26	1 490 617,31
	XS1767931121	BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 2.125% 08-02-28	1 474 146,76
	XS2705604077	BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.625% 18-10-27	2 796 845,54
	FR0013508512	CA 1.0% 22-04-26 EMTN	6 938 240,35
	FR0012620367	CA 2.7% 14-04-25	2 502 360,41
	FR0012737963	CA 2.7% 15-07-25	2 701 019,37
	FR0012395689	CA 3.0% 02-02-25	1 635 110,65
	FR0012304459	CA 3.0% 22-12-24	499 680,96
	FR001400D0Y0	CA 4.0% 12-10-26 EMTN	1 572 060,29
	XS1790990474	CASA LONDON 1.375% 13-03-25	9 495 950,25
	XS1201001572	SANT ISS 2.5% 18-03-25 EMTN	9 078 461,22
TCN			
OPC			67 990 512,73
	FR0014006F17	BFT AUREUS ISR PART Z C	28 328 089,15
	FR0010816439	BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C	2 454 404,70
	FR0013017837	BFT CREDIT HIGH YIELD SHORT TERM ISR I2C	12 432 224,23
	FR001400D831	BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	20 596 394,18
	FR001400C9Y2	BFT FRANCE OBLIGATIONS DURABLES ISR I C	4 179 400,47
Instruments financiers à terme			10 000 000,00
	SWP030682501	E3R/0.0/FIX/2.9062	10 000 000,00
Total des titres du groupe			120 398 788,53

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	27 794 184,15
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	27 794 184,15
Sommes distribuables au titre du revenu net	27 794 184,15

Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	20 503 006,29
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	20 503 006,29
Sommes distribuables au titre du revenu net	20 503 006,29
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	20 503 006,29
Total	20 503 006,29
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	120 911,31
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	120 911,31
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	120 911,31
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	120 911,31
Total	120 911,31
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	1 985 209,61
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 985 209,61
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 985 209,61
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 985 209,61
Total	1 985 209,61
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	10 208,76
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	10 208,76
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	10 208,76
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	10 208,76
Total	10 208,76
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	5 174 848,18
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 174 848,18
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 174 848,18
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	5 174 848,18
Total	5 174 848,18
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-3 999 578,52
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-3 999 578,52
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3 999 578,52

Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-2 951 691,61
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-2 951 691,61
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 951 691,61
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-2 951 691,61
Total	-2 951 691,61
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-17 139,52
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-17 139,52
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-17 139,52
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-17 139,52
Total	-17 139,52
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-304 488,39
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-304 488,39
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-304 488,39
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-304 488,39
Total	-304 488,39
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-1 541,62
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-1 541,62
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 541,62
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-1 541,62
Total	-1 541,62
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-724 717,38
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-724 717,38
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-724 717,38
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-724 717,38
Total	-724 717,38
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			594 558 734,40	85,93
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			594 558 734,40	85,93
Automobiles			5 310 423,40	0,77
GENERAL MOTORS FINANCIAL 1.0% 24-02-25	EUR	500 000	497 859,77	0,07
NISSAN MOTOR 2.652% 17-03-26	EUR	1 000 000	1 002 630,89	0,14
RENAULT 2.0% 28-09-26 EMTN	EUR	500 000	485 700,14	0,07
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 485 523,37	0,22
VOLKSWAGEN LEASING 0.25% 12-01-26	EUR	500 000	483 135,94	0,07
VOLKSWAGEN LEASING 4.5% 25-03-26	EUR	1 300 000	1 355 573,29	0,20
Banques commerciales			245 117 544,19	35,41
BANCO BPM 0.875% 15-07-26 EMTN	EUR	1 000 000	969 130,15	0,14
BANCO BPM 1.625% 18-02-25 EMTN	EUR	2 000 000	2 004 038,54	0,29
BANCO DE BADELL 0.875% 22-07-25	EUR	500 000	491 943,07	0,07
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	2 000 000	1 964 697,71	0,28
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	EUR	1 000 000	1 010 373,36	0,15
BANCO DE BADELL 5.375% 08-09-26	EUR	500 000	511 778,65	0,07
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	1 000 000	994 724,64	0,14
BBVA 3.375% 20-09-27 EMTN	EUR	3 500 000	3 580 771,91	0,52
BELFIUS SANV 0.0% 28-08-26	EUR	200 000	190 117,38	0,03
BELFIUS SANV 0.01% 15-10-25	EUR	1 900 000	1 847 965,55	0,27
BELFIUS SANV 0.375% 08-06-27	EUR	500 000	469 382,24	0,07
BELFIUS SANV 1.0% 26-10-24	EUR	3 000 000	3 022 918,18	0,44
BELFIUS SANV 4.125% 12-09-29	EUR	2 500 000	2 627 685,81	0,38
BK AMERICA 1.949% 27-10-26	EUR	600 000	603 888,93	0,09
BK IRELAND GROUP 0.375% 10-05-27	EUR	1 500 000	1 443 539,57	0,21
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	1 000 000	998 725,14	0,14
BN 2.875% 01-10-26 EMTN	EUR	1 000 000	997 072,91	0,14
BNP PAR 0.25% 13-04-27 EMTN	EUR	3 300 000	3 165 256,55	0,46
BNP PAR 0.5% 04-06-26	EUR	4 500 000	4 421 647,02	0,64
BNP PAR 1.25% 19-03-25 EMTN	EUR	5 000 000	4 986 851,08	0,72
BNP PARIBAS 2.375% 17-02-25 EMTN	EUR	7 000 000	7 071 563,18	1,02
BPCE 0.01% 14-01-27	EUR	700 000	658 381,59	0,10
BPCE 0.375% 02-02-26 EMTN	EUR	1 400 000	1 358 192,83	0,20
BPCE 0.625% 28-04-25	EUR	7 000 000	6 918 066,58	1,00
BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN	EUR	7 000 000	6 958 264,22	1,01
BPCE ISSUER 0.5% 15-09-27	EUR	4 500 000	4 288 274,81	0,62
BQ POSTALE 0.25% 12-07-26 EMTN	EUR	200 000	191 308,59	0,03
BQ POSTALE 1.0% 09-02-28 EMTN	EUR	5 100 000	4 894 918,28	0,71
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	7 000 000	6 938 240,35	1,00
CA 2.7% 14-04-25	EUR	2 500 000	2 502 360,41	0,36

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CA 2.7% 15-07-25	EUR	2 700 000	2 701 019,37	0,39
CA 3.0% 02-02-25	EUR	1 630 000	1 635 110,65	0,24
CA 3.0% 22-12-24	EUR	500 000	499 680,96	0,07
CA 4.0% 12-10-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 572 060,29	0,23
CAIXABANK 0.625% 21-01-28 EMTN	EUR	1 000 000	957 074,36	0,14
CAIXABANK 1.125% 27-03-26 EMTN	EUR	300 000	294 772,20	0,04
CAIXABANK 4.25% 06-09-30 EMTN	EUR	2 500 000	2 672 212,92	0,39
CAIXABANK 4.625% 16-05-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 085 733,23	0,30
CASA LONDON 1.375% 13-03-25	EUR	9 500 000	9 495 950,25	1,33
COOPERATIEVE RABOBANK UA 0.875% 05-05-28	EUR	2 500 000	2 386 486,55	0,34
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.233% 25-04-29	EUR	3 500 000	3 709 769,23	0,54
COOPERATIEVE RABOBANK UA E3R+0.57% 16-07-28	EUR	4 800 000	4 837 184,61	0,70
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375% 19-09-27	EUR	2 300 000	2 337 708,28	0,34
CRELAN 5.75% 26-01-28 EMTN	EUR	2 500 000	2 794 141,99	0,40
DE VOLKSBANK NV 0.25% 22-06-26	EUR	1 000 000	955 333,68	0,14
DNB BANK A 0.25% 23-02-29 EMTN	EUR	3 000 000	2 740 568,44	0,40
DNB BANK A 1.625% 31-05-26	EUR	800 000	795 799,20	0,12
DNB BANK A 3.125% 21-09-27	EUR	1 500 000	1 511 127,17	0,22
DNB BANK A 3.625% 16-02-27	EUR	500 000	516 083,06	0,07
DNB BANK A 4.5% 19-07-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 052 250,56	0,15
FORD MOTOR CREDIT 2.386% 17-02-26	EUR	1 800 000	1 802 478,94	0,26
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E 4.875% 30-03-27	EUR	1 500 000	1 594 935,04	0,23
HSBC 3.019% 15-06-27	EUR	3 800 000	3 836 797,31	0,55
ING GROEP NV 0.375% 29-09-28	EUR	4 300 000	3 979 532,15	0,58
ING GROEP NV 1.125% 14-02-25	EUR	4 000 000	3 995 951,24	0,58
ING GROEP NV 2.125% 23-05-26	EUR	1 000 000	1 000 343,38	0,14
ING GROEP NV 3.875% 12-08-29	EUR	1 000 000	1 031 637,99	0,15
INTE 1.75% 20-03-28 EMTN	EUR	1 000 000	971 680,70	0,14
INTE 4.375% 29-08-27 EMTN	EUR	3 500 000	3 660 768,17	0,53
INTE E3R+0.8% 16-11-25 EMTN	EUR	2 300 000	2 325 951,99	0,34
JYSKE BANK DNK 4.625% 11-04-26	EUR	4 000 000	4 111 310,42	0,59
KBC GROUPE 0.75% 21-01-28 EMTN	EUR	3 000 000	2 872 042,44	0,42
KBC GROUPE 4.25% 28-11-29 EMTN	EUR	5 000 000	5 395 789,54	0,78
KUTXABANK 4.0% 01-02-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 577 501,80	0,23
KUTXABANK 4.75% 15-06-27	EUR	1 800 000	1 876 256,46	0,27
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 01-04-26	EUR	500 000	509 185,78	0,07
LLOYDS BANKING GROUP 4.75% 21-09-31	EUR	1 500 000	1 617 304,48	0,23
MBANK 8.375% 11-09-27	EUR	500 000	542 486,48	0,08
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.184% 13-04-26	EUR	1 500 000	1 442 708,55	0,21
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.214% 07-10-25	EUR	4 500 000	4 394 701,28	0,64
MIZUHO FINANCIAL GROUP 4.157% 20-05-28	EUR	3 000 000	3 163 060,31	0,46
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 2.0% 28-04-27	EUR	2 000 000	1 978 971,64	0,29
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.5% 01-11-26	EUR	500 000	538 019,92	0,08
NATL AUSTRALIA BANK 2.125% 24-05-28	EUR	300 000	296 480,79	0,04

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATL AUSTRALIA BANK 3.125% 28-02-30	EUR	3 690 000	3 739 905,00	0,54
NATWEST GROUP 4.771% 16-02-29	EUR	2 500 000	2 706 160,82	0,39
NATWEST MKTS 0.125% 12-11-25	EUR	500 000	485 018,04	0,07
NATWEST MKTS 0.125% 18-06-26	EUR	500 000	478 860,85	0,07
Nova Ljubljanska banka dd 7.125% 27-06-27	EUR	1 800 000	1 939 255,87	0,28
SBAB BANK AB STATENS BOSTADSFINAN AB 0.5% 08-02-27	EUR	500 000	477 032,02	0,07
SBAB BANK AB STATENS BOSTADSFINAN AB 4.875% 26-06-26	EUR	1 000 000	1 022 238,79	0,15
SG 0.125% 24-02-26	EUR	5 200 000	5 016 138,25	0,72
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	EUR	2 000 000	2 001 325,68	0,29
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.375% 21-06-28	EUR	1 500 000	1 369 571,28	0,20
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.75% 07-02-28	EUR	5 600 000	5 881 184,94	0,85
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 4.0% 09-11-26	EUR	2 500 000	2 643 499,19	0,38
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 4.125% 29-06-27	EUR	1 100 000	1 155 537,13	0,17
SPAREBANK MIDT NORGE AS 3.5% 23-05-29	EUR	2 200 000	2 279 123,89	0,33
STAN 3.125% 19-11-24 EMTN	EUR	4 500 000	4 616 393,94	0,67
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.375% 17-02-28	EUR	1 400 000	1 459 708,89	0,21
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.75% 05-05-26	EUR	500 000	515 402,88	0,07
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.875% 10-05-27	EUR	3 800 000	3 967 863,16	0,57
SWEDBANK AB 0.25% 09-10-24	EUR	2 000 000	2 003 697,41	0,29
Swedbank AB 0.3% 20-05-27	EUR	500 000	480 100,75	0,07
SWEDBANK AB 0.75% 05-05-25	EUR	1 500 000	1 482 961,23	0,21
SWEDBANK AB E3R+0.43% 30-08-27	EUR	3 200 000	3 219 950,19	0,47
SYDBANK 0.5% 10-11-26	EUR	1 000 000	974 494,56	0,14
SYDBANK 4.125% 30-09-27 EMTN	EUR	2 900 000	2 963 264,86	0,43
SYDBANK 5.125% 06-09-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 120 272,03	0,31
TORONTO DOMINION BANK THE 0.5% 18-01-27	EUR	1 500 000	1 429 118,91	0,21
UBS GROUP AG 2.75% 15-06-27	EUR	500 000	501 869,99	0,07
UNICREDIT 0.5% 09-04-25 EMTN	EUR	5 000 000	4 945 316,84	0,71
UNICREDIT 2.2% 22-07-27 EMTN	EUR	500 000	496 100,95	0,07
VOLKSBANK WIEN AG 4.75% 15-03-27	EUR	4 300 000	4 598 132,82	0,66
Boissons			1 036 476,41	0,15
COCA COLA HBC FINANCE BV 3.375% 27-02-28	EUR	1 000 000	1 036 476,41	0,15
Compagnies aériennes			5 906 538,77	0,85
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	2 000 000	2 013 268,40	0,28
AIR FR KLM 7.25% 31-05-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 080 745,22	0,16
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	EUR	1 300 000	1 302 572,60	0,19
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.0% 29-05-26	EUR	1 500 000	1 509 952,55	0,22
Composants automobiles			9 260 931,27	1,34
AUTOLIV 4.25% 15-03-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 053 523,80	0,15
CIE GEN DES ETS MICHELIN 3.125% 16-05-31	EUR	1 900 000	1 932 007,52	0,28
CONTINENTAL 4.0% 01-03-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 045 437,75	0,15
SCANIA CV AB 2.25% 03-06-25	EUR	3 700 000	3 700 369,83	0,54

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25	EUR	500 000	509 254,05	0,07
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	1 000 000	1 020 338,32	0,15
Conglomérats industriels			1 476 010,03	0,21
KONINKLIJKE PHILIPS NV 1.875% 05-05-27	EUR	1 500 000	1 476 010,03	0,21
Construction et ingénierie			1 512 697,50	0,22
WEBUILD 3.875% 28-07-26	EUR	1 500 000	1 512 697,50	0,22
Courrier, fret aérien et logistique			2 367 068,23	0,34
DSV AS 0.375% 26-02-27	EUR	2 500 000	2 367 068,23	0,34
Crédit à la consommation			3 974 535,15	0,57
NT CONS FIN 0.375% 17-01-25	EUR	4 000 000	3 974 535,15	0,57
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			5 487 416,72	0,79
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY AB 1.75% 07-02-25	EUR	3 000 000	3 010 956,03	0,43
CARREFOUR 1.25% 03-06-25 EMTN	EUR	2 500 000	2 476 460,69	0,36
Distribution spécialisée			7 091 749,63	1,02
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	5 000 000	4 855 126,85	0,70
ARVAL SERVICE LEASE 4.0% 22-09-26	EUR	2 200 000	2 236 622,78	0,32
Divertissement			485 121,95	0,07
ITV 1.375% 26-09-26	EUR	500 000	485 121,95	0,07
Electricité			5 097 100,37	0,74
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 552 447,69	0,22
EDF 3.875% 12-01-27 EMTN	EUR	500 000	525 068,14	0,08
RTE EDF TRANSPORT 2.875% 02-10-28	EUR	2 500 000	2 502 523,70	0,37
RTE EDF TRANSPORT 3.5% 30-04-33	EUR	500 000	517 060,84	0,07
Emballage et conditionnement			1 491 335,53	0,22
SIG COMBIBLOC PURCHASECO SARL 2.125% 18-06-25	EUR	1 500 000	1 491 335,53	0,22
Epargne et prêts hypothécaires			4 257 480,85	0,62
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 3.75% 23-11-27	EUR	2 000 000	2 118 544,98	0,31
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 4.875% 24-08-28	EUR	2 000 000	2 138 935,87	0,31
Equipements et fournitures médicaux			3 562 883,06	0,51
BAXTER INTL 1.3% 30-05-25	EUR	1 500 000	1 488 785,00	0,21
MEDTRONIC 3.65% 15-10-29	EUR	1 000 000	1 048 755,62	0,15
SARTORIUS FINANCE BV 4.25% 14-09-26	EUR	1 000 000	1 025 342,44	0,15
Equipements et instruments électroniques			2 553 902,84	0,37
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.125% 29-05-28	EUR	1 500 000	1 577 009,93	0,23
EUTELT 2.0% 02-10-25	EUR	1 000 000	976 892,91	0,14
Finances			9 535 950,62	1,38
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	2 000 000	1 944 381,44	0,28
HOWOGE WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT MBH 0.0% 01-11-24	EUR	2 200 000	2 192 729,75	0,32

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 3.125% 21-01-29	EUR	2 900 000	2 994 572,12	0,43
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 1.5% 15-09-27	EUR	2 500 000	2 404 267,31	0,35
FPI Bureautiques			2 478 564,48	0,36
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 1.5% 29-05-25	EUR	2 500 000	2 478 564,48	0,36
FPI spécialisé			1 879 281,70	0,27
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	2 000 000	1 879 281,70	0,27
Gaz			1 942 635,83	0,28
SNAM 0.875% 25-10-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 942 635,83	0,28
Gestion immobilière et développement			22 318 320,84	3,23
AROUNDTOWN 0.625% 09-07-25	EUR	4 500 000	4 397 097,64	0,65
AROUNDTOWN 1.0% 07-01-25 EMTN	EUR	3 500 000	3 483 576,94	0,50
DEUTSCHE WOHNEN AG 1.0% 30-04-25	EUR	3 800 000	3 757 135,60	0,54
KOJAMO OYJ 1.875% 27-05-27	EUR	3 000 000	2 917 711,39	0,42
LEG IMMOBILIEN SE 0.375% 17-01-26	EUR	3 200 000	3 097 153,37	0,45
VONOVIA SE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	1 800 000	1 734 821,17	0,25
VONOVIA SE 1.375% 28-01-26	EUR	1 500 000	1 481 637,49	0,21
VONOVIA SE 1.5% 14-01-28	EUR	1 500 000	1 449 187,24	0,21
Hôtels, restaurants et loisirs			4 015 825,18	0,58
ACCOR 3.0% 04-02-26	EUR	2 000 000	1 990 233,21	0,29
BOOKING 1.8% 03-03-27	EUR	500 000	494 693,35	0,07
COMPASS 3.25% 06-02-31 EMTN	EUR	1 000 000	1 032 049,23	0,15
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	500 000	498 849,39	0,07
Industrie aérospatiale et défense			5 017 149,46	0,73
LEONARDO 2.375% 08-01-26	EUR	1 000 000	1 008 720,38	0,15
ROLLS ROYCE 4.625% 16-02-26	EUR	1 000 000	1 022 417,19	0,15
SAFFP 0 € 03/16/26 Corp	EUR	3 100 000	2 986 011,89	0,43
Infrastructure de transports			7 078 825,99	1,02
ADP 1.5% 07-04-25	EUR	500 000	498 887,54	0,07
AURI 3.125% 01-06-26 EMTN	EUR	500 000	507 534,86	0,07
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 0.0% 22-04-25	EUR	5 000 000	4 902 738,15	0,71
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 2.0% 06-04-29	EUR	1 000 000	973 256,14	0,14
SOCIETE DES AUTOROUTES DU SUD DE LA FRAN 1.125% 20-04-26	EUR	200 000	196 409,30	0,03
Logiciels			4 674 483,72	0,68
EVONIK INDUSTRIES 0.625% 18-09-25	EUR	2 000 000	1 952 662,19	0,29
FNM 0.75% 20-10-26 EMTN	EUR	1 000 000	961 350,30	0,14
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	1 800 000	1 760 471,23	0,25
Machines			3 929 498,71	0,57
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.0% 22-11-28	EUR	3 800 000	3 929 498,71	0,57

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Marches de capitaux			68 303 125,35	9,87
ABN AMRO BK 0.6% 15-01-27	EUR	3 000 000	2 868 920,13	0,41
ABN AMRO BK 1.25% 28-05-25	EUR	1 500 000	1 486 693,93	0,21
ABN AMRO BK 3.875% 21-12-26	EUR	2 200 000	2 323 726,10	0,34
ABN AMRO BK E3R+0.6% 15-01-27	EUR	1 300 000	1 321 105,71	0,19
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	1 800 000	1 717 846,24	0,25
AIB GROUP 2.25% 04-04-28 EMTN	EUR	1 000 000	992 439,85	0,14
ASB BANK 4.5% 16-03-27 EMTN	EUR	4 500 000	4 795 854,41	0,69
BANCO SANTANDER 0.5% 24-03-27	EUR	2 300 000	2 223 782,69	0,32
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 1.375% 05-01-26	EUR	1 500 000	1 490 617,31	0,22
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 2.125% 08-02-28	EUR	1 500 000	1 474 146,76	0,21
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.625% 18-10-27	EUR	2 600 000	2 796 845,54	0,40
BANK OF NOVA SCOTIA 0.125% 04-09-26	EUR	1 500 000	1 426 780,94	0,21
BAWAG BK 4.125% 18-01-27 EMTN	EUR	2 300 000	2 430 015,57	0,35
CESKA SPORITELNA AS 5.943% 29-06-27	EUR	2 500 000	2 631 199,18	0,38
DANFOSS FINANCE I BV 0.125% 28-04-26	EUR	2 000 000	1 915 744,70	0,28
JAB HOLDINGS BV 1.0% 20-12-27	EUR	2 500 000	2 381 701,85	0,34
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 0.375% 28-01-25	EUR	4 500 000	4 469 153,69	0,65
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.125% 15-07-25	EUR	1 000 000	987 320,61	0,14
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	1 000 000	983 518,79	0,14
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 3.625% 24-07-29	EUR	2 000 000	2 067 435,03	0,30
NATL BANK OF CANADA 3.75% 02-05-29	EUR	2 500 000	2 611 789,49	0,38
RAIFFEISEN BANK INTL AG 0.375% 25-09-26	EUR	2 000 000	1 904 461,42	0,28
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.75% 26-01-27	EUR	2 600 000	2 736 429,97	0,40
REPSOL INTL FINANCE BV 0.125% 05-10-24	EUR	2 700 000	2 702 621,98	0,39
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 14-04-26	EUR	2 000 000	1 918 384,51	0,28
SANT ISS 2.5% 18-03-25 EMTN	EUR	9 000 000	9 078 461,22	1,31
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% 29-03-26	EUR	500 000	514 363,83	0,07
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.125% 15-11-25	EUR	500 000	523 452,54	0,08
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.25% 15-02-28	EUR	1 500 000	1 575 694,79	0,23
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 0.84% 25-09-25	EUR	2 000 000	1 952 616,57	0,28
Media			189 787,79	0,03
COMCAST 0.0% 14-09-26	EUR	200 000	189 787,79	0,03
Papier et industrie du bois			2 054 796,68	0,30
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	2 000 000	2 054 796,68	0,30
Produits alimentaires			1 834 379,01	0,27
MONDELEZ INTL 0.25% 17-03-28	EUR	2 000 000	1 834 379,01	0,27
Produits chimiques			2 988 265,11	0,43
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.0% 14-02-28	EUR	2 900 000	2 988 265,11	0,43
Produits pharmaceutiques			1 997 240,63	0,29
ESSITY AB 1.625% 30-03-27 EMTN	EUR	500 000	490 667,15	0,07

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MOLNLYCKE HOLDING AB 1.875% 28-02-25	EUR	1 500 000	1 506 573,48	0,22
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 503 470,20	0,22
WIENERBERGER AG 2.75% 04-06-25	EUR	1 500 000	1 503 470,20	0,22
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			695 375,98	0,10
INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.625% 17-02-25	EUR	700 000	695 375,98	0,10
Services aux collectivités			4 057 416,93	0,59
ENGIE 1.5% 27-03-28 EMTN	EUR	2 500 000	2 414 637,66	0,35
ENGIE 3.75% 06-09-27 EMTN	EUR	1 600 000	1 642 779,27	0,24
Services aux entreprises			8 656 888,60	1,25
AUCHAN 2.375% 25-04-25 EMTN	EUR	1 000 000	992 441,64	0,14
AUCHAN 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	1 300 000	1 278 988,40	0,18
SECURITAS AB 0.25% 22-02-28	EUR	1 500 000	1 374 198,89	0,20
SECURITAS AB 1.25% 06-03-25	EUR	4 500 000	4 486 564,13	0,65
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.25% 04-04-27	EUR	500 000	524 695,54	0,08
Services clientèle divers			19 660 363,81	2,84
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	3 000 000	2 950 228,13	0,43
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.75% 22-05-27	EUR	3 000 000	3 169 286,49	0,46
AYVENS 3.875% 22-02-27	EUR	2 000 000	2 086 755,95	0,30
AYVENS 3.875% 24-01-28	EUR	1 000 000	1 045 431,05	0,15
AYVENS 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	4 300 000	4 547 540,49	0,66
AYVENS 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	2 100 000	2 232 596,24	0,32
EXPERIAN FIN 1.375% 25-06-26	EUR	500 000	490 997,60	0,07
LEASYS 3.875% 01-03-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 041 911,92	0,15
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 033 502,42	0,15
LEASYS 4.625% 16-02-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 062 113,52	0,15
Services de télécommunication diversifiés			4 237 253,44	0,61
CHORUS 0.875% 05-12-26	EUR	1 500 000	1 446 788,08	0,21
TELENOR AS 0.25% 14-02-28 EMTN	EUR	2 500 000	2 310 194,55	0,33
VERIZON COMMUNICATION 0.875% 08-04-27	EUR	500 000	480 270,81	0,07
Services de télécommunication mobile			946 182,75	0,14
AMERICAN TOWER 0.4% 15-02-27	EUR	1 000 000	946 182,75	0,14
Services financiers diversifiés			89 114 270,87	12,88
AAREAL BK 5.875% 29-05-26 EMTN	EUR	900 000	951 261,38	0,14
AMERICAN HONDA FIN 0.3% 07-07-28	EUR	1 000 000	908 920,15	0,13
AMERICAN HONDA FIN 3.75% 25-10-27	EUR	500 000	530 107,77	0,08
ANZ NEW ZEALAND INTLLDN 3.527% 24-01-28	EUR	1 000 000	1 044 476,92	0,15
ARGENTA SPAARBANK 1.0% 13-10-26	EUR	800 000	790 534,61	0,11
ARGENTA SPAARBANK 1.0% 29-01-27	EUR	3 300 000	3 164 607,02	0,46
BFCM 2.375% 24-03-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 001 636,07	0,14
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 11-05-26	EUR	7 900 000	7 557 242,64	1,09

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 08-06-26	EUR	6 000 000	5 814 998,77	0,84
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 3.875% 14-02-28	EUR	2 500 000	2 639 993,82	0,38
BNRGR 1 1/8 09/27/25	EUR	2 000 000	1 963 383,88	0,28
BRENNTAG FINANCE BV 3.75% 24-04-28	EUR	2 500 000	2 592 389,94	0,37
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	EUR	1 500 000	1 607 470,64	0,23
CAIXA GEN S A 0.375% 21-09-27	EUR	500 000	475 169,28	0,07
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 25-03-27	EUR	2 500 000	2 452 051,31	0,35
CRH SMW FINANCE DAC 4.0% 11-07-27	EUR	500 000	519 084,24	0,08
DOVALUE 5.0% 04-08-25	EUR	1 300 000	1 305 976,39	0,19
DSV PANALPINA FINANCE BV 1.375% 16-03-30	EUR	3 000 000	2 755 290,08	0,40
FIDELITY NATL INFORMATION SERVICES 1.5% 21-05-27	EUR	1 000 000	974 512,85	0,14
GASSM 1 1/2 01/29/28	EUR	1 000 000	970 170,79	0,14
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 5.125% 05-04-26	EUR	500 000	525 673,91	0,08
JDE PEET S BV 0.0% 16-01-26	EUR	500 000	480 363,83	0,07
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 07-09-26	EUR	2 000 000	1 905 083,07	0,28
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	2 000 000	1 931 482,13	0,28
LYB INTL FINANCE II BV 0.875% 17-09-26	EUR	1 000 000	961 196,25	0,14
MITSUBISHI HC CAPITAL UK 3.733% 02-02-27	EUR	2 000 000	2 082 508,70	0,30
NIBC BANK NV 0.875% 08-07-25	EUR	3 000 000	2 948 945,95	0,43
NTT FINANCE 0.399% 13-12-28	EUR	1 000 000	909 147,98	0,13
OP CORPORATE BANK 0.25% 24-03-26	EUR	1 500 000	1 446 192,52	0,21
OP CORPORATE BANK 4.0% 13-06-28	EUR	1 400 000	1 478 604,03	0,21
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 1.875% 05-01-29	EUR	1 500 000	1 452 529,15	0,21
PSA BANQUE FRANCE 0.0% 22-01-25	EUR	6 900 000	6 824 975,75	0,99
PSA BANQUE FRANCE 3.5% 19-07-27	EUR	2 000 000	2 035 952,62	0,29
PSA BANQUE FRANCE 4.0% 21-01-27	EUR	1 700 000	1 780 576,37	0,26
SANDOZ FINANCE BV 3.97% 17-04-27	EUR	3 500 000	3 652 375,85	0,53
SEGRO CAPITAL SARL 1.25% 23-03-26	EUR	1 000 000	980 966,37	0,14
TRANSMISSION FINANCE DAC 0.375% 18-06-28	EUR	1 000 000	911 769,59	0,13
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.125% 10-11-24	EUR	3 900 000	3 888 936,57	0,56
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.5% 23-11-26	EUR	2 000 000	2 130 134,77	0,31
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	3 300 000	3 443 723,38	0,50
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.25% 31-01-25	EUR	3 450 000	3 416 917,80	0,49
VOLVO TREASURY AB 1.625% 26-05-25	EUR	2 500 000	2 488 296,65	0,36
VOLVO TREASURY AB 3.125% 26-08-27	EUR	1 400 000	1 418 639,08	0,21
Services liés aux technologies de l'information			6 083 062,28	0,88
CZECH GAS NETWORKS SA RL 1.0% 16-07-27	EUR	1 500 000	1 420 867,25	0,21
THALES 0.75% 23-01-25 EMTN	EUR	1 000 000	996 522,83	0,14
THALES SA	EUR	1 000 000	959 092,30	0,14
THALES SERVICES SAS 4.125% 18-10-28	EUR	2 500 000	2 706 579,90	0,39
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			2 966 111,71	0,43
NYKREDIT 0.375% 17-01-28 EMTN	EUR	1 000 000	917 563,87	0,13
NYKREDIT 0.625% 17-01-25 EMTN	EUR	500 000	498 102,16	0,07

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NYKREDIT 3.875% 05-07-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 550 445,68	0,23
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			4 936 433,71	0,71
COVIVIO 1.625% 17-10-24	EUR	1 925 000	1 953 263,11	0,28
MERLIN PROPERTIES SOCIMI 1.75% 26-05-25	EUR	2 000 000	1 990 863,26	0,29
UNIBAIL RODAMCO SE 1.125% 15-09-25	EUR	500 000	490 618,11	0,07
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% 09-04-25	EUR	500 000	501 689,23	0,07
Textiles, habillement et produits de luxe			2 981 581,26	0,43
KERING 0.75% 13-05-28 EMTN	EUR	1 000 000	934 212,83	0,14
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	EUR	2 000 000	2 047 368,43	0,29
Transport routier et ferroviaire			2 492 975,86	0,36
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 1.625% 06-04-27	EUR	1 500 000	1 465 991,13	0,21
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-26	EUR	1 000 000	1 026 984,73	0,15
TITRES D'OPC			67 990 512,73	9,83
OPCVM			67 990 512,73	9,83
Gestion collective			67 990 512,73	9,83
BFT AUREUS ISR PART Z C	EUR	266	28 328 089,15	4,10
BFT CREDIT 6 MOIS ISR I-C	EUR	22	2 454 404,70	0,35
BFT CREDIT HIGH YIELD SHORT TERM ISR I2C	EUR	1 229,787	12 432 224,23	1,80
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	EUR	193	20 596 394,18	2,98
BFT FRANCE OBLIGATIONS DURABLES ISR I C	EUR	397	4 179 400,47	0,60
Total			662 549 247,13	95,76

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 1224	-487		-623 360,00	-58 464 350,00
EURO SCHATZ 1224	-616		-372 680,00	-66 019 800,00
Sous-total 1.			-996 040,00	-124 484 150,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
E3R/0.0/FIX/-0.241	7 000 000	467 777,74		7 000 000,00
E3R/0.0/FIX/2.3012	10 000 000		-65 992,07	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/2.3257	10 000 000		-47 918,58	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/2.6282	5 000 000		-147 900,52	5 000 000,00
E3R/0.0/FIX/2.7677	15 000 000		-538 545,37	15 000 000,00
E3R/0.0/FIX/2.9062	10 000 000		-343 366,52	10 000 000,00
Sous-total 3.		467 777,74	-1 143 723,06	57 000 000,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		467 777,74	-2 139 763,06	-67 484 150,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	662 549 247,13
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	-1 671 985,32
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	35 115 133,83
Autres passifs (-)	-4 092 989,10
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	691 899 406,54

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	EUR	1 807,451	282 503,80
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C	EUR	28,000	105 958,07
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C	EUR	504 170,492	104,22
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C	EUR	2 501,000	106,44
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C	EUR	117 364,122	1 069,39

BFT CREDIT 12 MOIS ISR

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	655 077 832,26	1 002 297 812,70
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	570 450 721,19	873 205 468,64
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	570 450 721,19	873 205 468,64
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	64 651 099,60	101 084 112,91
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	64 651 099,60	101 084 112,91
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	19 976 011,47	28 008 231,15
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	60,00	1 420 725,00
Autres opérations	19 975 951,47	26 587 506,15
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	52 000,30	4 504 717,10
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	52 000,30	4 504 717,10
COMPTES FINANCIERS	15 037 526,58	38 970 653,14
Liquidités	15 037 526,58	38 970 653,14
TOTAL DE L'ACTIF	670 167 359,14	1 045 773 182,94

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	648 307 973,02	1 012 652 766,25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-13 883 551,49	-4 425 001,92
Résultat de l'exercice (a,b)	15 339 901,50	7 698 466,31
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	649 764 323,03	1 015 926 230,64
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	60,00	1 733 447,50
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	60,00	1 733 447,50
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	60,00	1 420 725,00
Autres opérations	0,00	312 722,50
DETTES	20 402 976,11	28 113 504,80
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	20 402 976,11	28 113 504,80
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	670 167 359,14	1 045 773 182,94

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR SHORT EUR-B 1222	0,00	22 117 200,00
EURO SCHATZ 1222	0,00	125 597 380,00
EURO BOBL 1222	0,00	20 357 500,00
EURO BOBL 1223	231 500,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
E6R/0.0/FIX/-0.424	7 000 000,00	7 000 000,00
E6R/0.0/FIX/-0.428	10 000 000,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.405	0,00	15 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.422	10 000 000,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.45	0,00	15 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.5	10 000 000,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.497	10 000 000,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.472	8 000 000,00	8 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.453	10 000 000,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.50	10 000 000,00	10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.54	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.241	7 000 000,00	7 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.461	0,00	15 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.402	8 000 000,00	8 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.473	10 000 000,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.488	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.303	15 000 000,00	15 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.319	15 000 000,00	15 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.356	15 000 000,00	15 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.401	10 000 000,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.329	15 000 000,00	15 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.349	10 000 000,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.313	0,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.333	0,00	15 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.285	20 000 000,00	20 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.311	0,00	20 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.069	10 000 000,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.06	15 000 000,00	15 000 000,00
E3R/0.0/FIX/0.104	15 000 000,00	15 000 000,00
E3R/0.0/FIX/1.0075	10 000 000,00	10 000 000,00
E3R/0.0/FIX/1.144	20 000 000,00	20 000 000,00
E3R/0.0/FIX/1.062	20 000 000,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.916	15 000 000,00	0,00
E3R/0.0/FIX/3.5222	30 000 000,00	0,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	270 961,09	16,57
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	8 654 976,68	12 113 893,96
Produits sur titres de créances	26 714,83	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	43 702,40
Produits sur instruments financiers à terme	11 104 205,39	3 708 138,09
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	20 056 857,99	15 865 751,02
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	564 247,50	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	366 767,62	1 498 423,60
Charges sur dettes financières	5 265,72	946 590,58
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	936 280,84	2 445 014,18
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	19 120 577,15	13 420 736,84
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 518 211,41	3 981 223,94
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	17 602 365,74	9 439 512,90
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-2 262 464,24	-1 741 046,59
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	15 339 901,50	7 698 466,31

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013303278 - Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC

FR0013222338 - Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C : Taux de frais maximum de 0,10% TTC

FR0012709004 - Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

FR0010796433 - Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C : Taux de frais maximum de 0,40% TTC
FR001400IHC3 - Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C : Taux de frais maximum de 0,30% TTC

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence €STR capitalisé majoré de :
 - 0,30% pour la part I
 - 0,10% pour la part P
 - 0,20% pour la part R
 - 0,40% pour la part S

Ainsi, à compter du 1^{er} octobre 2021, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1^{er} octobre 2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
 - En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.
- Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif

- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 015 926 230,64	1 632 131 678,65
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	249 135 110,24	603 210 165,83
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-643 071 782,96	-1 186 203 258,19
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	584 639,10	85 149,23
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-24 601 132,44	-11 567 671,78
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	7 549 437,78	7 325 441,58
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 935 194,07	-1 427 102,48
Frais de transactions	-30 794,53	-48 483,45
Différences de change	-989,97	17 970,15
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	37 672 869,93	-62 662 209,61
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-28 359 237,24	-66 032 107,17
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	66 032 107,17	3 369 897,56
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-9 066 436,43	25 625 037,81
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	17 954 870,74	27 021 307,17
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-27 021 307,17	-1 396 269,36
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	17 602 365,74	9 439 512,90
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	649 764 323,03	1 015 926 230,64

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 745 597,39	0,88
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	564 705 123,80	86,91
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	570 450 721,19	87,79
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	335 231 500,00	51,59
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	335 231 500,00	51,59
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	564 705 123,80	86,91	0,00	0,00	5 745 597,39	0,88	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 037 526,58	2,31
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	335 231 500,00	51,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	9 949 173,39	1,53	164 345 856,94	25,29	318 772 945,88	49,06	77 382 744,98	11,91	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	15 037 526,58	2,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	10 000 000,00	1,54	318 000 000,00	48,94	7 231 500,00	1,11	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 USD		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	160 281,80	0,02	3 511,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	3 250,30
	Coupons et dividendes en espèces	48 750,00
TOTAL DES CRÉANCES		52 000,30
DETTES		
	Frais de gestion fixe	107 554,11
	Collatéraux	20 290 000,00
	Autres dettes	5 422,00
TOTAL DES DETTES		20 402 976,11
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-20 350 975,81

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	579,892	153 343 495,36
Parts rachetées durant l'exercice	-2 090,388	-550 053 318,76
Solde net des souscriptions/rachats	-1 510,496	-396 709 823,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 628,189	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C		
Parts souscrites durant l'exercice	405,000	40 510 993,84
Parts rachetées durant l'exercice	-42,000	-4 210 796,78
Solde net des souscriptions/rachats	363,000	36 300 197,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	363,000	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	226 967,215	22 062 753,54
Parts rachetées durant l'exercice	-864 890,615	-83 720 980,92
Solde net des souscriptions/rachats	-637 923,400	-61 658 227,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	563 896,043	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	2 000,000	201 807,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1 400,000	-136 686,00
Solde net des souscriptions/rachats	600,000	65 121,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 001,000	
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C		
Parts souscrites durant l'exercice	32 873,964	33 016 060,50
Parts rachetées durant l'exercice	-4 890,015	-4 950 000,50
Solde net des souscriptions/rachats	27 983,949	28 066 060,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	116 881,094	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 139 418,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 424,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	267 625,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	98,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,22
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	99 644,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			24 502 600,19
	XS2067135421	CA 0.375% 21-10-25 EMTN	931 312,24
	FR0013508512	CA 1.0% 22-04-26 EMTN	6 670 446,12
	FR0012395689	CA 3.0% 02-02-25	1 607 619,33
	FR001400D0Y0	CA 4.0% 12-10-26 EMTN	516 806,26
	XS1790990474	CASA LONDON 1.375% 13-03-25	9 201 904,10
	FR0012620367	CREDIT AGRICOLE 2.7% 14/04/25	2 446 547,76
	FR0012737963	CREDIT AGRICOLE SA 2.7% 15-07-25	2 636 088,34
	FR0012304459	CREDIT AGRICOLE SA 3.0% 22-12-24	491 876,04
TCN			0,00
OPC			64 651 099,60
	FR0014006F17	BFT AUREUS ISR PART Z C	22 709 717,16
	FR0013017837	BFT CREDIT HIGH YIELD SHORT TERM ISR- I2 (C)	6 449 585,52
	FR0010232298	BFTFRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I C	30 471 277,50
	FR001400C9Y2	BFT FRANCE OBLIGATIONS DURABLES ISR I C	5 020 519,42
Instruments financiers à terme			65 000 000,00
	SWP025287601	E3R/0.0/FIX/-0.069	10 000 000,00
	SWP025531401	E3R/0.0/FIX/0.104	15 000 000,00
	SWP024949001	E3R/0.0/FIX/-0.303	15 000 000,00
	SWP023842901	E3R/0.0/FIX/-0.422	10 000 000,00
	SWP024293901	E3R/0.0/FIX/-0.472	8 000 000,00
	SWP023550001	E6R/0.0/FIX/-0.424	7 000 000,00
Total des titres du groupe			154 153 699,79

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	15 339 901,50	7 698 466,31
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	15 339 901,50	7 698 466,31

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	10 749 941,26	6 227 779,43
Total	10 749 941,26	6 227 779,43

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	284 325,15	0,00
Total	284 325,15	0,00

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 268 123,76	650 171,16
Total	1 268 123,76	650 171,16

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 482,44	1 123,15
Total	4 482,44	1 123,15

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 033 028,89	819 392,57
Total	3 033 028,89	819 392,57

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-13 883 551,49	-4 425 001,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-13 883 551,49	-4 425 001,92

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-9 937 784,58	-3 542 489,22
Total	-9 937 784,58	-3 542 489,22

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	29 135,32	0,00
Total	29 135,32	0,00

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 274 619,66	-503 088,26
Total	-1 274 619,66	-503 088,26

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 628,98	-596,20
Total	-4 628,98	-596,20

	29/09/2023	30/09/2022
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 695 653,59	-378 828,24
Total	-2 695 653,59	-378 828,24

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	1 110 823 680,66	865 018 582,38	1 632 131 678,65	1 015 926 230,64	649 764 323,03
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C en EUR					
Actif net	694 961 065,48	584 776 999,35	1 312 598 395,89	813 356 649,04	437 978 091,52
Nombre de titres	2 614,681	2 208,566	4 945,007	3 138,685	1 628,189
Valeur liquidative unitaire	265 791,91	264 776,78	265 439,13	259 139,30	268 997,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4 258,16	-5 859,56	-1 813,71	-1 128,65	-6 103,58
Capitalisation unitaire sur résultat	3 303,80	2 287,38	913,90	1 984,20	6 602,39
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	36 600 799,39
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	363,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	100 828,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	80,26
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	783,26
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C en EUR					
Actif net	240 804 804,92	156 081 859,52	163 456 197,96	115 414 379,01	56 100 637,71
Nombre de titres	2 430 991,819	1 584 325,033	1 658 366,312	1 201 819,443	563 896,043
Valeur liquidative unitaire	99,05	98,51	98,56	96,03	99,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,58	-2,18	-0,67	-0,41	-2,26
Capitalisation unitaire sur résultat	0,98	0,69	0,14	0,54	2,24
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C en EUR					
Actif net	168 798,10	139 801,96	140 121,56	136 868,93	203 204,06
Nombre de titres	1 701,000	1 401,000	1 401,000	1 401,000	2 001,000
Valeur liquidative unitaire	99,23	99,78	100,01	97,69	101,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,55	-2,20	-0,68	-0,42	-2,31
Capitalisation unitaire sur résultat	0,95	0,85	0,32	0,80	2,24

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C en EUR					
Actif net	124 944 529,49	124 019 921,55	155 936 963,24	87 018 333,66	118 881 590,35
Nombre de titres	124 883,729	124 302,272	155 792,913	88 897,145	116 881,094
Valeur liquidative unitaire	1 000,48	997,72	1 000,92	978,86	1 017,11
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-16,01	-22,06	-6,83	-4,26	-23,06
Capitalisation unitaire sur résultat	13,24	9,93	4,14	9,21	25,94
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR Z-C en EUR					
Actif net	49 944 482,67	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	500,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	99 888,96	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-1 599,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	1 341,95	0,00	0,00	0,00	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 14-07-24	EUR	3 500 000	3 437 776,72	0,53
DEUT WO 1.0 04-25	EUR	3 800 000	3 593 700,57	0,55
EVON FIN 0.375% 07-09-24 EMTN	EUR	1 500 000	1 451 018,23	0,22
EVON IN 0.625 09-25	EUR	2 000 000	1 870 535,30	0,28
HAMB CO 4.875 03-25	EUR	1 800 000	1 839 815,68	0,29
HOWO WO 0.0 11-24	EUR	2 200 000	2 091 001,04	0,32
INFI TE 0.625 02-25	EUR	700 000	669 763,17	0,10
LEG IMM 0.375 01-26	EUR	1 200 000	1 092 772,61	0,17
LEG IMM 1.25% 23-01-24 EMTN	EUR	4 200 000	4 199 665,36	0,65
SCBGER 0 1/4 10/15/24	EUR	4 000 000	3 858 865,55	0,59
SCHAEFFLER AG 1.875% 26-03-24	EUR	2 500 000	2 496 382,94	0,38
SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25	EUR	500 000	493 314,48	0,08
VIER GAS 2.875% 12-06-25 EMTN	EUR	500 000	494 995,55	0,08
VOLK BA 4.25 01-26	EUR	3 300 000	3 336 746,55	0,51
VOLK FI 0.0 02-25	EUR	3 950 000	3 734 542,35	0,58
VOLK LE 0.25 01-26	EUR	500 000	457 132,57	0,07
VOLK LE 4.5 03-26	EUR	1 300 000	1 305 177,57	0,20
VONOVIA SE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	1 800 000	1 634 331,02	0,25
VONOVIA SE 0.0% 16-09-24 EMTN	EUR	2 500 000	2 395 441,68	0,37
VONOVIA SE 1.375% 28-01-26	EUR	1 500 000	1 409 838,20	0,22
TOTAL ALLEMAGNE			41 862 817,14	6,44
AUSTRALIE				
AURI 2.0% 18-09-24 EMTN	EUR	5 000 000	4 895 220,66	0,75
AURI 3.125% 01-06-26 EMTN	EUR	500 000	490 768,90	0,08
MACQUARIE GROUP 0.625% 03-02-27	EUR	1 500 000	1 330 410,56	0,20
NATL AU 2.125 05-28	EUR	500 000	467 018,94	0,07
TOTAL AUSTRALIE			7 183 419,06	1,10
AUTRICHE				
BAWAG BK 4.125% 18-01-27 EMTN	EUR	2 800 000	2 825 550,49	0,43
RAIF BA 4.75 01-27	EUR	1 000 000	1 015 481,67	0,16
RAIFFEISEN BANK INTL AG 0.375% 25-09-26	EUR	1 500 000	1 314 205,56	0,20
VOLK WI 4.75 03-27	EUR	2 800 000	2 853 478,00	0,44
WIEN AG 2.75 06-25	EUR	1 500 000	1 469 705,87	0,23
TOTAL AUTRICHE			9 478 421,59	1,46
BELGIQUE				
ARGENTA SPAARBANK 1.0% 06-02-24	EUR	1 000 000	995 587,87	0,15
ARGENTA SPAARBANK 1.0% 29-01-27	EUR	500 000	447 416,44	0,07
ARGE SP 1.0 10-26	EUR	500 000	468 668,25	0,07
BARRY CAL 2.375% 24-05-24	EUR	1 500 000	1 496 972,20	0,23
BELFIUS BANK 0.0% 28-08-26	EUR	200 000	178 415,91	0,03
BELFIUS BANK 0.01% 15-10-25	EUR	1 900 000	1 754 379,86	0,27
BELFIUS BANK 1.0% 26-10-24	EUR	3 000 000	2 928 967,15	0,45
TOTAL BELGIQUE			8 270 407,68	1,27
CANADA				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Bank of 0.5 04-24	EUR	2 700 000	2 650 848,82	0,41
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO 0.125% 04-09-26	EUR	2 000 000	1 790 269,19	0,28
CAN IMP BK 0.375% 03-05-24	EUR	5 500 000	5 390 380,23	0,83
TORONTO DOMINION BANK THE 0.5% 18-01-27	EUR	1 000 000	888 009,41	0,13
TOTAL CANADA			10 719 507,65	1,65
DANEMARK				
DSV AS 1.75% 20-09-24	EUR	1 300 000	1 267 258,25	0,19
JYSK BA 0.375 10-25	EUR	3 500 000	3 366 490,13	0,52
NYKRE 0 1/8 07/10/24	EUR	1 000 000	970 006,64	0,15
NYKREDIT 0.625% 17-01-25 EMTN	EUR	500 000	479 221,96	0,08
NYKREDIT 0.875% 17-01-24 EMTN	EUR	518 000	516 306,09	0,08
SYDBANK AS 0.5% 10-11-26	EUR	1 000 000	914 211,91	0,14
TOTAL DANEMARK			7 513 494,98	1,16
ESPAGNE				
BANC DE 0.875 07-25	EUR	500 000	471 083,23	0,08
BANC DE 2.625 03-26	EUR	1 000 000	975 658,44	0,15
BANCO NTANDER 0.5% 24-03-27	EUR	1 300 000	1 181 606,47	0,18
BANCO NTANDER 1.375% 05-01-26	EUR	1 500 000	1 423 841,47	0,22
BANC SA 2.5 03-25	EUR	9 000 000	8 852 686,44	1,36
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	1 000 000	960 248,58	0,15
BBVA 3.375% 20-09-27 EMTN	EUR	2 500 000	2 426 995,20	0,37
CAIXABANK 1.125% 17-05-24 EMTN	EUR	4 500 000	4 436 547,57	0,68
CAIXABANK 1.125% 27-03-26 EMTN	EUR	300 000	279 896,34	0,04
CAIXABANK 4.625% 16-05-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 012 479,06	0,16
CELL 2.375% 16-01-24 EMTN	EUR	700 000	707 811,29	0,11
CELLNEX TELECOM 2.875% 18-04-25	EUR	500 000	495 632,37	0,08
KUTXABANK 0.5% 25-09-24	EUR	3 200 000	3 090 401,73	0,48
KUTXABANK 4.0% 01-02-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 509 439,48	0,23
KUTXABANK 4.75% 15-06-27	EUR	1 800 000	1 811 026,79	0,28
MERLIN PROPERTIES SOCIMI 1.75% 26-05-25	EUR	1 500 000	1 444 037,58	0,22
NT CONS FIN 0.375% 17-01-25	EUR	7 000 000	6 697 558,83	1,03
NT CONS FIN 0.375% 27-06-24	EUR	4 800 000	4 676 575,53	0,72
TOTAL ESPAGNE			42 453 526,40	6,54
ETATS-UNIS				
ABBVIE 1.375% 17-05-24	EUR	4 500 000	4 448 018,63	0,68
BALL 0.875% 15-03-24	EUR	500 000	492 822,80	0,08
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24 EMTN	EUR	1 900 000	1 859 973,52	0,29
BAXTER INTL 1.3% 30-05-25	EUR	500 000	479 368,82	0,07
BK AMERICA 0.808% 09-05-26	EUR	3 000 000	2 846 576,21	0,44
BK AMERICA 1.949% 27-10-26	EUR	600 000	582 493,97	0,09
BK AMERICA E3R+1.0% 22-09-26	EUR	2 200 000	2 208 374,46	0,34
BK AMERICA E3R+1.0% 24-08-25	EUR	3 500 000	3 537 222,93	0,54
CITIGROUP 1.25% 06-07-26 EMTN	EUR	4 000 000	3 801 836,87	0,58
CITIGROUP 1.5% 24-07-26 EMTN	EUR	3 800 000	3 620 572,88	0,56
COMCAST 0.0% 14-09-26	EUR	200 000	178 418,35	0,03
FORD MO 1.744 07-24	EUR	1 400 000	1 370 015,77	0,21
FORD MO 3.021 03-24	EUR	1 500 000	1 515 021,45	0,24
GENE MO 1.0 02-25	EUR	500 000	480 652,82	0,07

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MMS USA 0.625% 13-06-25	EUR	1 000 000	943 751,97	0,15
MORG STA 1.75% 30-01-25 EMTN	EUR	3 500 000	3 430 494,76	0,53
NATL GR 1.0 07-24	EUR	3 000 000	2 932 996,05	0,45
THER FISH SCI 0.75% 12-09-24	EUR	1 300 000	1 260 277,55	0,19
TOTAL ETATS-UNIS			35 988 889,81	5,54
FINLANDE				
KOJAMO OYJ 1.5% 19-06-24	EUR	500 000	486 382,11	0,07
OP CORP 0.375 06-24	EUR	5 200 000	5 067 259,63	0,78
OP CORPORATE BANK 0.25% 24-03-26	EUR	1 500 000	1 368 203,48	0,21
OP CORPORATE BANK 4.0% 13-06-28	EUR	900 000	906 373,84	0,14
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	900 000	905 131,54	0,15
TOTAL FINLANDE			8 733 350,60	1,35
FRANCE				
ACCOR 3.0% 04-02-26	EUR	1 500 000	1 453 956,37	0,23
ADP 1.5% 07-04-25	EUR	500 000	486 523,14	0,07
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	2 000 000	1 934 167,25	0,30
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	2 000 000	1 986 229,50	0,30
ALD 0.0% 23-02-24 EMTN	EUR	2 500 000	2 459 881,68	0,38
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	2 500 000	2 333 418,77	0,35
ALD 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	2 800 000	2 854 843,87	0,44
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	2 100 000	2 211 681,00	0,34
ARVA SE 0.0 09-24	EUR	9 000 000	8 629 734,96	1,33
ARVA SE 0.0 10-25	EUR	5 000 000	4 581 557,40	0,70
ARVA SE 4.0 09-26	EUR	2 200 000	2 176 441,09	0,33
ARVA SE 4.75 05-27	EUR	2 600 000	2 659 341,31	0,41
ATOS SE 1.75% 07-05-25	EUR	1 300 000	1 090 927,25	0,17
AUCHAN 2.375% 25-04-25 EMTN	EUR	1 000 000	975 081,38	0,15
AUCHAN 2.625% 30-01-24 EMTN	EUR	1 000 000	1 011 405,47	0,16
AUCHAN 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	1 000 000	976 261,89	0,15
Banque Stellantis France 0.0 01-25	EUR	6 900 000	6 527 406,62	1,00
BFCM 2.375% 24-03-26 EMTN	EUR	1 000 000	966 211,84	0,15
BFCM BA 3.875 02-28	EUR	2 500 000	2 498 508,57	0,38
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 11-05-26	EUR	7 900 000	7 113 540,05	1,10
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 08-06-26	EUR	6 000 000	5 513 332,69	0,85
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	1 000 000	951 675,70	0,15
BN 2.875% 01-10-26 EMTN	EUR	1 000 000	955 403,03	0,15
BNP PAR 0.25% 13-04-27 EMTN	EUR	2 300 000	2 065 742,20	0,31
BNP PAR 0.5% 04-06-26	EUR	4 500 000	4 237 202,72	0,65
BNP PAR 0.5% 15-07-25 EMTN	EUR	5 000 000	4 856 112,48	0,75
BNP PAR 1.25% 19-03-25 EMTN	EUR	5 000 000	4 834 326,93	0,74
BNP PARIBAS 2.375% 17-02-25 EMTN	EUR	7 000 000	6 908 208,21	1,06
BPCE 0.01% 14-01-27	EUR	700 000	612 668,02	0,09
BPCE 0.375% 02-02-26 EMTN	EUR	1 400 000	1 287 770,20	0,19
BPCE 0.5% 15-09-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 778 061,90	0,28
BPCE 0.625% 26-09-24 EMTN	EUR	6 000 000	5 800 740,69	0,90
BPCE 0.625% 28-04-25	EUR	7 000 000	6 648 115,58	1,03
BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN	EUR	7 000 000	6 705 221,98	1,03
BQ POSTALE 0.25% 12-07-26 EMTN	EUR	200 000	180 612,66	0,03

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BQ POSTALE 1.0% 16-10-24 EMTN	EUR	3 000 000	2 936 188,94	0,45
CA 0.375% 21-10-25 EMTN	EUR	1 000 000	931 312,24	0,14
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	7 000 000	6 670 446,12	1,03
CA 3.0% 02-02-25	EUR	1 630 000	1 607 619,33	0,25
CA 4.0% 12-10-26 EMTN	EUR	500 000	516 806,26	0,08
CARR 1.25% 03-06-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 440 512,17	0,22
CARRE 0.75% 26-04-24 EMTN	EUR	1 000 000	984 752,97	0,16
COVIVIO SA 1.625% 17-10-24	EUR	1 925 000	1 899 941,41	0,29
CREDIT AGRICOLE 2.7% 14/04/25	EUR	2 500 000	2 446 547,76	0,38
CREDIT AGRICOLE SA 2.7% 15-07-25	EUR	2 700 000	2 636 088,34	0,41
CREDIT AGRICOLE SA 3.0% 22-12-24	EUR	500 000	491 876,04	0,08
CRED MU 3.375 09-27	EUR	1 800 000	1 742 612,77	0,26
DASS SY 0.0 09-24	EUR	1 000 000	962 328,44	0,15
EDF 3.875% 12-01-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 022 298,27	0,16
ELIS EX HOLDELIS 1.75% 11-04-24	EUR	3 000 000	2 984 189,63	0,46
ENGIE 3.75% 06-09-27 EMTN	EUR	2 600 000	2 594 760,90	0,40
EUTELT 2.0% 02-10-25	EUR	1 000 000	921 695,09	0,14
FRAN 0.125% 16-03-26	EUR	1 100 000	1 004 769,28	0,15
ORANO SA 4.875% 23-09-24 EMTN	EUR	1 500 000	1 510 744,09	0,23
PLAS OM 1.25 06-24	EUR	2 000 000	1 959 997,00	0,30
PSA BAN 4.0 01-27	EUR	1 700 000	1 690 427,67	0,26
PSA BANQUE FRANCE 0.625% 21-06-24	EUR	2 100 000	2 051 783,74	0,31
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	4 500 000	4 441 550,00	0,68
SG 0.125% 24-02-26	EUR	5 700 000	5 191 890,25	0,80
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	EUR	2 000 000	1 936 042,37	0,30
SOCIETE DES AUTOROUTES DU SUD DE LA FRAN 1.125% 20-04-26	EUR	200 000	188 630,04	0,03
SOCI FO 1.5 05-25	EUR	2 500 000	2 411 569,30	0,38
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	500 000	477 981,92	0,07
THALES 0.75% 23-01-25 EMTN	EUR	1 000 000	962 320,54	0,15
THALES SA	EUR	1 000 000	908 322,07	0,14
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% 09-04-25	EUR	500 000	488 781,51	0,08
UNIB RO 1.125 09-25	EUR	500 000	472 620,07	0,07
TOTAL FRANCE			166 749 720,93	25,66
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.0% 16-04-24	EUR	4 400 000	4 303 830,39	0,66
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.125% 16-11-23	EUR	2 200 000	2 192 081,35	0,34
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 13-09-24	EUR	6 900 000	6 657 451,99	1,02
TOTAL IRLANDE			13 153 363,73	2,02
ITALIE				
BANCO BPM 0.875% 15-07-26 EMTN	EUR	500 000	453 561,99	0,07
BANCO BPM 1.625% 18-02-25 EMTN	EUR	2 000 000	1 927 040,35	0,30
DOBANK 5.0% 04-08-25	EUR	1 300 000	1 264 129,06	0,19
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	6 500 000	6 363 695,51	0,98
LEASYS 0.0% 22-07-24	EUR	6 500 000	6 290 028,55	0,96
LEONARDO 2.375% 08-01-26	EUR	500 000	487 338,16	0,08
LEONARDO SPA 1.5% 07-06-24	EUR	1 500 000	1 478 240,92	0,23
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.6% 25-01-24	EUR	3 700 000	3 734 908,88	0,58
SNAM 0.875% 25-10-26 EMTN	EUR	500 000	459 024,61	0,07

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SNAM SPA 0.0% 12-05-24	EUR	4 000 000	3 899 936,88	0,60
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 2.625% 20-06-24	EUR	4 000 000	3 983 403,91	0,61
UNICREDIT 0.5% 09-04-25 EMTN	EUR	5 000 000	4 728 110,01	0,73
UNICREDIT 1.25% 25-06-25 EMTN	EUR	500 000	490 056,28	0,07
TOTAL ITALIE			35 559 475,11	5,47
JAPON				
ASAHI BREWERIES 0.01% 19-04-24	EUR	5 600 000	5 474 782,76	0,84
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 0.339% 19-07-24	EUR	2 000 000	1 942 383,51	0,30
MIZU FI 0.184 04-26	EUR	2 000 000	1 811 836,71	0,28
MIZU FI 0.214 10-25	EUR	4 500 000	4 192 623,31	0,65
MIZU FI 0.523 06-24	EUR	4 000 000	3 909 891,78	0,60
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.118% 06-09-24	EUR	1 300 000	1 253 922,64	0,19
MIZUHO FINANCIAL GROUP 4.157% 20-05-28	EUR	2 000 000	1 999 340,29	0,31
TOTAL JAPON			20 584 781,00	3,17
LUXEMBOURG				
ALATPF 1 01/07/25	EUR	3 500 000	3 260 426,48	0,50
AROUNDTOWN 0.625% 09-07-25	EUR	4 500 000	4 005 563,71	0,62
CNH IND 0.0 04-24	EUR	500 000	489 951,53	0,07
CZECH GAS NETWORKS SA RL 1.0% 16-07-27	EUR	1 000 000	875 128,71	0,13
SEGR CA 1.25 03-26	EUR	300 000	279 764,59	0,04
SIG COM 2.125 06-25	EUR	1 500 000	1 448 510,83	0,22
TRAT FI 0.125 11-24	EUR	3 900 000	3 727 478,29	0,58
TOTAL LUXEMBOURG			14 086 824,14	2,16
NORVEGE				
DNB BANK A 1.625% 31-05-26	EUR	800 000	771 185,33	0,12
DNB BANK A 3.125% 21-09-27	EUR	1 500 000	1 460 193,87	0,22
SANT CO 0.125 04-26	EUR	2 000 000	1 805 847,06	0,28
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 0.625% 25-03-24	EUR	1 000 000	986 041,94	0,15
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 3.75% 23-11-27	EUR	1 800 000	1 807 822,19	0,28
TOTAL NORVEGE			6 831 090,39	1,05
NOUVELLE-ZELANDE				
ASB BANK 4.5% 16-03-27 EMTN	EUR	4 000 000	4 134 925,70	0,64
CHORUS 0.875% 05-12-26	EUR	1 000 000	906 826,48	0,14
TOTAL NOUVELLE-ZELANDE			5 041 752,18	0,78
PAYS-BAS				
0.25% 07-09-26 EMTN	EUR	1 000 000	886 484,12	0,13
ABN AMRO BK 0.6% 15-01-27	EUR	2 500 000	2 226 794,48	0,34
ABN AMRO BK 1.25% 28-05-25	EUR	1 500 000	1 436 745,85	0,22
ABN AMRO BK 3.875% 21-12-26	EUR	2 200 000	2 213 806,62	0,34
BNRGR 1 1/8 09/27/25	EUR	2 000 000	1 890 590,81	0,29
CONT GU 1.125 09-24	EUR	6 900 000	6 698 186,74	1,03
COOP RA 0.875 05-28	EUR	500 000	444 612,75	0,07
CTP NV 0.625% 27-11-23 EMTN	EUR	2 000 000	1 996 453,64	0,30
DAIM TR 3.875 06-26	EUR	1 000 000	1 005 446,00	0,15
ENEL FI 0.0 06-24	EUR	2 000 000	1 943 301,30	0,30
HELLA FINANCE INTERNATIONAL BV 1.0% 17-05-24	EUR	2 000 000	1 966 222,59	0,31
ING GROEP NV 0.1% 03-09-25	EUR	2 500 000	2 406 721,19	0,37
ING GROEP NV 1.125% 14-02-25	EUR	4 500 000	4 354 063,57	0,67

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ING GROEP NV 2.125% 23-05-26	EUR	1 000 000	972 197,87	0,15
LEAS CO 0.25 02-26	EUR	1 500 000	1 362 083,98	0,21
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.375% 07-03-24	EUR	1 500 000	1 493 512,16	0,23
NATURGY FINANCE BV 1.375% 21-01-25	EUR	600 000	583 362,38	0,09
NIBC BANK NV 0.875% 08-07-25	EUR	2 000 000	1 880 370,12	0,29
NIBC BANK NV 2.0% 09-04-24	EUR	1 500 000	1 493 286,32	0,23
NV LUCH 0.0 04-25	EUR	4 400 000	4 118 942,08	0,64
REPS IN 0.125 10-24	EUR	3 200 000	3 078 380,99	0,48
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV 0.0% 18-11-25	EUR	200 000	184 185,28	0,03
VOLK IN 3.875 03-26	EUR	500 000	503 877,91	0,08
VOLK IN 4.125 11-25	EUR	500 000	516 319,49	0,08
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.125% 28-03-25	EUR	500 000	499 658,79	0,08
WINT DE 0.84 09-25	EUR	1 000 000	932 824,09	0,14
TOTAL PAYS-BAS			47 088 431,12	7,25
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CESKA SPORITELNA AS 5.943% 29-06-27	EUR	1 000 000	1 027 182,25	0,16
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			1 027 182,25	0,16
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 0.75% 09-06-25 EMTN	EUR	500 000	488 452,69	0,07
BARCLAYS 3.375% 02-04-25 EMTN	EUR	5 000 000	5 055 345,27	0,77
BRITISH 2.25% 17-11-25 EMTN	EUR	200 000	197 132,47	0,03
CASA LONDON 1.375% 13-03-25	EUR	9 500 000	9 201 904,10	1,41
EAS 1.125% 18-10-23 EMTN	EUR	3 500 000	3 533 539,07	0,55
HSBC 0.309% 13-11-26	EUR	1 500 000	1 379 070,79	0,22
HSBC 0.875% 06-09-24	EUR	4 500 000	4 372 216,79	0,67
HSBC 3.019% 15-06-27	EUR	2 300 000	2 227 774,31	0,35
LLOY BA 0.375 01-25	EUR	9 000 000	8 594 004,38	1,32
LLOY BA 3.5 04-26	EUR	500 000	501 157,14	0,08
NATWEST GROUP 2.0% 04-03-25	EUR	4 000 000	4 004 850,78	0,62
NATWEST MKTS 0.125% 12-11-25	EUR	500 000	459 669,08	0,07
NATWEST MKTS 0.125% 18-06-26	EUR	500 000	447 663,49	0,07
STAN 3.125% 19-11-24 EMTN	EUR	4 500 000	4 555 465,19	0,70
TOTAL ROYAUME-UNI			45 018 245,55	6,93
SLOVENIE				
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 7.125% 27-06-27	EUR	1 500 000	1 576 478,01	0,24
TOTAL SLOVENIE			1 576 478,01	0,24
SUEDE				
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY 1.75% 07-02-25	EUR	3 000 000	2 887 816,38	0,44
AKEL RE 1.125 03-24	EUR	3 500 000	3 461 996,10	0,53
CASTELLUM AB 2.125% 20-11-23	EUR	2 200 000	2 227 099,33	0,34
MOLN HOLD AB 1.875% 28-02-25	EUR	1 500 000	1 463 663,66	0,23
SCA HYG 1.125% 27-03-24 EMTN	EUR	1 000 000	991 287,28	0,15
SCA HYG 1.625% 30-03-27 EMTN	EUR	500 000	466 506,72	0,07
SCANIA CV AB 2.25% 03-06-25	EUR	2 700 000	2 629 503,76	0,41
SECURIT 1.125% 20-02-24 EMTN	EUR	500 000	496 803,94	0,07
SECURITAS AB 1.25% 06-03-25	EUR	4 500 000	4 319 124,27	0,67
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.75% 07-02-28	EUR	3 600 000	3 602 675,97	0,55
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 4.0% 09-11-26	EUR	2 500 000	2 574 001,53	0,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SKAN EN 4.125 06-27	EUR	2 600 000	2 635 198,23	0,41
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.375% 17-02-28	EUR	1 400 000	1 388 649,59	0,22
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.75% 05-05-26	EUR	500 000	503 587,26	0,08
SWEDBANK AB 0.25% 09-10-24	EUR	5 200 000	5 017 269,99	0,77
SWEDBANK AB 0.75% 05-05-25	EUR	1 500 000	1 425 769,82	0,22
VOLV TR 1.625 05-25	EUR	2 500 000	2 414 688,29	0,37
TOTAL SUEDE			38 505 642,12	5,93
SUISSE				
UBS GROUP AG 0.25% 29-01-26	EUR	1 200 000	1 131 314,86	0,17
UBS GROUP AG 1.5% 30-11-24	EUR	500 000	499 663,96	0,08
UBS GROUP AG 2.75% 15-06-27	EUR	500 000	477 523,50	0,07
UBS GROUP AG 4.625% 17-03-28	EUR	900 000	915 397,43	0,14
TOTAL SUISSE			3 023 899,75	0,46
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			570 450 721,19	87,79
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			570 450 721,19	87,79
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT AUREUS ISR PART Z C	EUR	222	22 709 717,16	3,50
BFT CREDIT HIGH YIELD SHORT TERM ISR- I2 (C)	EUR	682,787	6 449 585,52	0,99
BFTFRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I C	EUR	2 250	30 471 277,50	4,69
BFT FRANCE OBLIGATIONS DURABLES ISR I C	EUR	512	5 020 519,42	0,77
TOTAL FRANCE			64 651 099,60	9,95
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			64 651 099,60	9,95
TOTAL Organismes de placement collectif			64 651 099,60	9,95

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 1223	EUR	-2	-60,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-60,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			-60,00	0,00
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
E3R/0.0/FIX/-0.06	EUR	15 000 000	973 930,21	0,15
E3R/0.0/FIX/-0.069	EUR	10 000 000	732 196,96	0,11
E3R/0.0/FIX/0.104	EUR	15 000 000	807 655,66	0,12
E3R/0.0/FIX/-0.241	EUR	7 000 000	879 029,25	0,14
E3R/0.0/FIX/-0.285	EUR	20 000 000	1 078 654,33	0,17
E3R/0.0/FIX/-0.303	EUR	15 000 000	1 319 675,31	0,21
E3R/0.0/FIX/-0.319	EUR	15 000 000	1 324 280,92	0,20
E3R/0.0/FIX/-0.329	EUR	15 000 000	1 327 235,62	0,20
E3R/0.0/FIX/-0.349	EUR	10 000 000	622 856,47	0,10
E3R/0.0/FIX/-0.356	EUR	15 000 000	1 065 497,53	0,16
E3R/0.0/FIX/-0.401	EUR	10 000 000	564 415,98	0,09
E3R/0.0/FIX/-0.402	EUR	8 000 000	876 075,25	0,13
E3R/0.0/FIX/-0.422	EUR	10 000 000	799 577,14	0,12
E3R/0.0/FIX/-0.453	EUR	10 000 000	653 356,44	0,10
E3R/0.0/FIX/-0.472	EUR	8 000 000	793 208,30	0,12
E3R/0.0/FIX/-0.473	EUR	10 000 000	659 407,25	0,11
E3R/0.0/FIX/-0.497	EUR	10 000 000	664 819,32	0,10
E3R/0.0/FIX/-0.5	EUR	10 000 000	662 819,40	0,10
E3R/0.0/FIX/1.0075	EUR	10 000 000	450 697,79	0,07
E3R/0.0/FIX/1.062	EUR	20 000 000	549 597,43	0,09
E3R/0.0/FIX/1.144	EUR	20 000 000	1 186 512,09	0,19
E3R/0.0/FIX/3.5222	EUR	30 000 000	111 247,89	0,02
E6R/0.0/FIX/-0.424	EUR	7 000 000	467 591,77	0,07
E6R/0.0/FIX/-0.428	EUR	10 000 000	445 296,33	0,07
OISEST/0.0/FIX/-0.50	EUR	10 000 000	807 890,02	0,12
OISEST/0.0/FIX/2.916	EUR	15 000 000	152 426,81	0,02
TOTAL Swaps de taux			19 975 951,47	3,08
TOTAL Autres instruments financiers à terme			19 975 951,47	3,08
TOTAL Instruments financier à terme			19 975 891,47	3,08
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	60	60,00	0,00
TOTAL Appel de marge			60,00	0,00
Créances			52 000,30	0,01
Dettes			-20 402 976,11	-3,14
Comptes financiers			15 037 526,58	2,31
Actif net			649 764 323,03	100,00

Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR N-C	EUR	363,000	100 828,64
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR I-C	EUR	1 628,189	268 997,08
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR R-C	EUR	2 001,000	101,55
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR S-C	EUR	116 881,094	1 017,11
Parts BFT CREDIT 12 MOIS ISR P-C	EUR	563 896,043	99,48

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Annexe(s)

Produit

BFT CREDIT 12 MOIS ISR - P (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0012709004 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT 12 MOIS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT 12 MOIS ISR, vous investissez dans des produits de taux internationaux en tenant compte de critères de développement durable. L'objectif est, sur un horizon de placement de 12 mois minimum, de réaliser une performance supérieure de 0,10% à celle de l'indice l'Éster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus) tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds. Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;
- o exclusions légales sur l'armement controversé ;
- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG. Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT 12 MOIS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

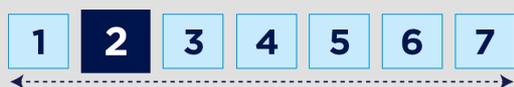
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT 12 MOIS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 200
	Rendement annuel moyen	-8,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 690
	Rendement annuel moyen	-3,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 990
	Rendement annuel moyen	-0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 440
	Rendement annuel moyen	4,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2019 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2016 et 31/10/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2023 et 27/03/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	€53
Incidence des coûts annuels**	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,43% avant déduction des coûts et de -0,10% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,43% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	42,89 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,64 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé + 0,10%. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	1,90 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT 12 MOIS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr.

Produit

BFT CREDIT 12 MOIS ISR - I (C)

*Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010796433 - Devise : EUR*

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT 12 MOIS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT 12 MOIS ISR, vous investissez dans des produits de taux internationaux en tenant compte de critères de développement durable. L'objectif est, sur un horizon de placement de 12 mois minimum, de réaliser une performance supérieure de 0,30% à celle de l'indice l'Éster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus) tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds. Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;
- o exclusions légales sur l'armement controversé ;
- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG. Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT 12 MOIS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

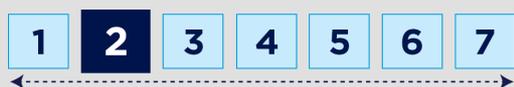
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT 12 MOIS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 210
	Rendement annuel moyen	-7,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 710
	Rendement annuel moyen	-2,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 010
	Rendement annuel moyen	0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 460
	Rendement annuel moyen	4,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2019 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/07/2016 et 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2023 et 27/03/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	€28
Incidence des coûts annuels**	0,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,38% avant déduction des coûts et de 0,10% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,18% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	18,49 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,64 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé + 0,30%. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	1,10 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT 12 MOIS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr.

Produit

BFT CREDIT 12 MOIS ISR - S (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013222338 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT 12 MOIS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT 12 MOIS ISR, vous investissez dans des produits de taux internationaux en tenant compte de critères de développement durable. L'objectif est, sur un horizon de placement de 12 mois minimum, de réaliser une performance supérieure de 0,40% à celle de l'indice l'Éster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus) tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds. Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;
- o exclusions légales sur l'armement controversé ;
- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG. Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT 12 MOIS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

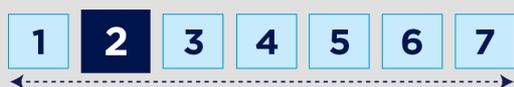
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT 12 MOIS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 290
	Rendement annuel moyen	-17,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 750
	Rendement annuel moyen	-12,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 020
	Rendement annuel moyen	-9,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 420
	Rendement annuel moyen	-5,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2019 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2023 et 27/03/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	€1 019
Incidence des coûts annuels**	10,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,44% avant déduction des coûts et de -9,80% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,11% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	9,80 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7,77 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé + 0,40%. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	2,34 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT 12 MOIS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT CREDIT 12 MOIS ISR - R (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013303278 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et régie par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT 12 MOIS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT 12 MOIS ISR, vous investissez dans des produits de taux internationaux en tenant compte de critères de développement durable. L'objectif est, sur un horizon de placement de 12 mois minimum, de réaliser une performance supérieure de 0,20% à celle de l'indice l'Éster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus) tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds. Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;
- o exclusions légales sur l'armement controversé ;
- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG. Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT 12 MOIS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT 12 MOIS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 100
	Rendement annuel moyen	-29,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 700
	Rendement annuel moyen	-3,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 020
	Rendement annuel moyen	0,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 450
	Rendement annuel moyen	4,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2019 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/12/2016 et 29/12/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2023 et 27/03/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	€37
Incidence des coûts annuels**	0,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,58% avant déduction des coûts et de 0,20% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,29% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	28,89 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,64 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence €ster capitalisé + 0,20%. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 an. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT 12 MOIS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT CREDIT 12 MOIS ISR - N (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400IHC3 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés. BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT CREDIT 12 MOIS ISR, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à BFT CREDIT 12 MOIS ISR, vous investissez dans des produits de taux internationaux en tenant compte de critères de développement durable. L'objectif est, sur un horizon de placement de 12 mois minimum, de réaliser une performance supérieure de 0,40% à celle de l'indice l'Éster capitalisé, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus) tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds. Pour y parvenir, l'équipe de gestion applique un processus de gestion qui s'articule autour des deux axes de valeur suivants : la gestion de la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt et la sélection de titres de crédit. En outre, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Aussi, en complément des critères financiers traditionnels, la sélection des titres intègre dans un second temps, des critères extra-financiers dits E.S.G. (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Les critères ESG sont considérés selon plusieurs approches :

approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;
- o exclusions légales sur l'armement controversé ;
- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG. Les investissements sont réalisés sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques, émises en toutes devises. Les positions en devises autres que l'euro sont couvertes du risque de change. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et +2 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de [AAA à BBB-] sur l'échelle de notation de Standard & Poors, ou Fitch ou allant de [Aaa à Baa3] sur l'échelle de Moody's ou jugées équivalentes par la société de gestion. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT CREDIT 12 MOIS ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

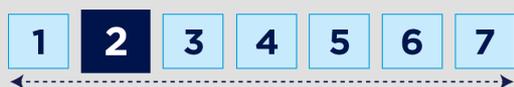
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT CREDIT 12 MOIS ISR.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 12 mois Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 750
	Rendement annuel moyen	-12,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 230
	Rendement annuel moyen	-7,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 520
	Rendement annuel moyen	-4,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 940
	Rendement annuel moyen	-0,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/03/2019 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/07/2016 et 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2023 et 27/03/2024

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 12 mois*
Coûts totaux	€523
Incidence des coûts annuels**	5,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,46% avant déduction des coûts et de -4,80% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,16% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	15,10 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,20 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 12 mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 an. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT CREDIT 12 MOIS ISR pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Identifiant d'entité juridique :
969500BZSVCF5KS79878

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **62,54 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif

environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des

composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,887 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,077 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à

travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.732 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0.06 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

— ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé

en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.

- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/10/2023 au 30/09/2024**

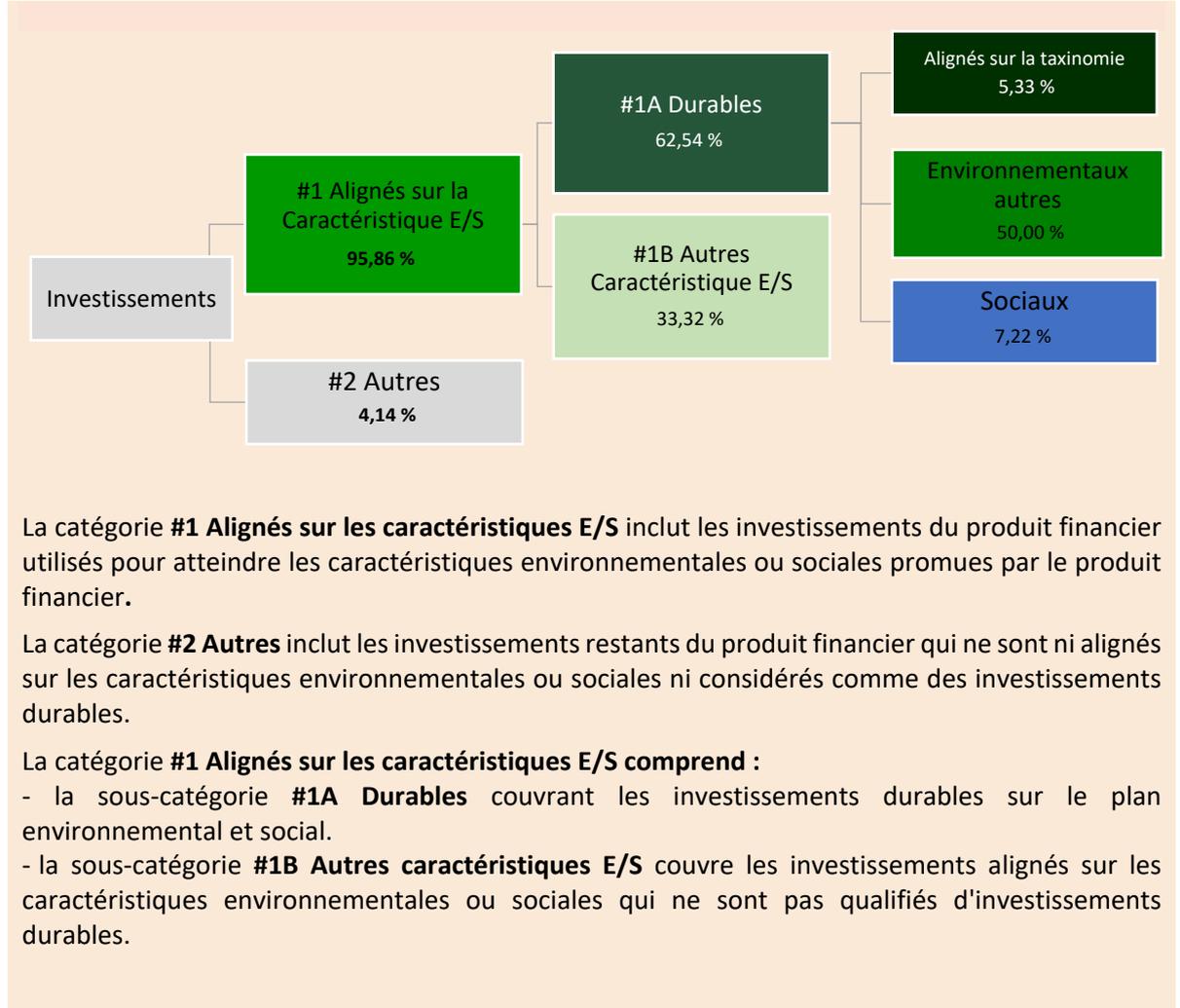
Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
BFT AUREUS ISR - Z (C)	Finance	Fonds	France	4,05 %
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR - Z	Finance	Fonds	France	2,95 %
BFT CREDIT HIGH YIELD SHORT TERM ISR I2	Finance	Fonds	France	1,78 %
BFT Crdit 6 Mois ISR IC	Finance	Fonds	France	1,61 %
ACAFP 1.375% 03/25 EMTN	Corporates	Bancaire	France	1,36 %
SANTAN 2.5% 3/25	Corporates	Bancaire	Espagne	1,30 %
BFCM 0.01% 05/26 EMTN	Corporates	Bancaire	France	1,08 %
BNP 2.375% 2/25	Corporates	Bancaire	France	1,01 %
BPCEGP 1% 04/25 EMTN	Corporates	Bancaire	France	1,00 %
ACAFP VAR 04/26 EMTN	Corporates	Bancaire	France	0,99 %
BPCEGP 0.625% 04/25	Corporates	Bancaire	France	0,99 %
BSTLAF % 01/25 EMTN	Corporates	Consommation Discrétionnaire	France	0,98 %
SEB 3.75% 02/28 GMTN	Corporates	Bancaire	Suède	0,84 %
BFCM 0.75% 06/26 EMTN	Corporates	Bancaire	France	0,83 %
KBCBB VAR	Corporates	Bancaire	Belgique	0,77 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Corporates	Bancaire	48,29 %
Finance	Fonds	10,99 %

<i>Corporates</i>	<i>Consommation Discrétionnaire</i>	<i>9,65 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	<i>7,97 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	<i>3,46 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	<i>3,46 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>3,16 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Industrie de base</i>	<i>2,35 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	<i>1,72 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	<i>1,25 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Gaz naturel</i>	<i>1,20 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	<i>0,86 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>0,83 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Énergie</i>	<i>0,67 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres secteurs industriels</i>	<i>0,22 %</i>
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	<i>-0,08 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>4,03 %</i>

Les activités alignées sur la taxinomie sont



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 5,33 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

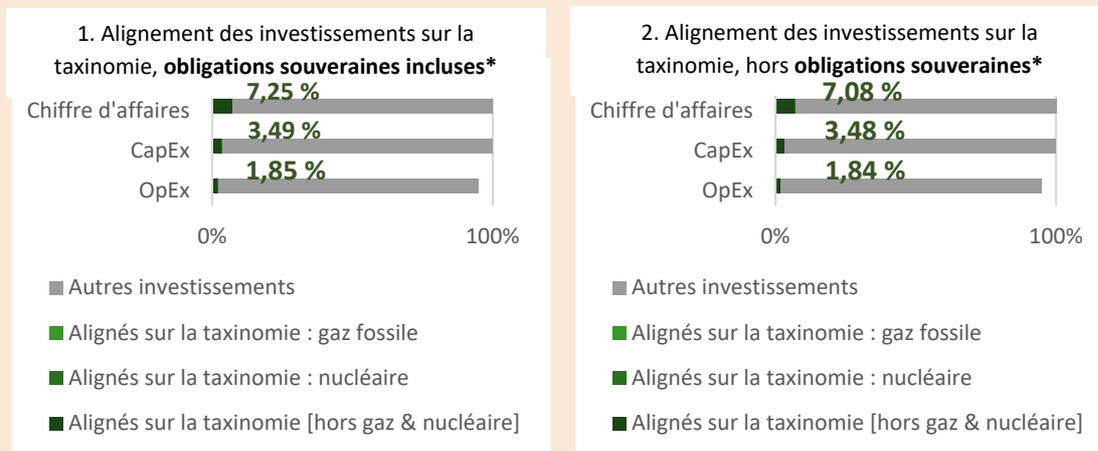
Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxonomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes

permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires

sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Au 30/09/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,34 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,47 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 4.57%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **50,00 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **7,22 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de

mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

OPCVM BFT CREDIT 12 MOIS ISR

Loi Energie Climat (LEC)

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

@@@LEC_FR



BFT Investment Managers

Société Anonyme au capital de 1 600 000 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP 98 026

Siège Social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris